COLLECTION PATRIMOINES

Dossiers

Les PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Le patrimoine immatériel

Méthodologie d'inventaire pour les savoirs, les savoir-faire et les porteurs de traditions

Sophie-Laurence Lamontagne

sous la direction de
Bernard Genest

Québec

II

103-03456/

Le patrimoine immatériel

Méthodologie d'inventaire pour les savoirs, les savoir-faire et les porteurs de traditions

Conception de la page couverture
André Latulippe

Illustration de la page couverture
Monsieur Ernest Fradette, conteur,
Saint-Raphaël-de-Bellechasse.

Photo de la couverture
Louise Leblanc, 1992

Cette publication a été réalisée
par la Direction des communications
du ministère de la Culture et des Communications.

Dépôt légal : 1994
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-551-13712-8
© Gouvernement du Québec, 1994

COLLECTION PATRIMOINES

Dossiers

LES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Le patrimoine immatériel

Méthodologie d'inventaire pour les savoirs, les savoir-faire et les porteurs de traditions

Sophie-Laurence Lamontagne

sous la direction de
Bernard Genest

Québec

Conception et direction : **Bernard Genest**, Responsable des études et inventaires en ethnologie
Direction des biens culturels,
Direction générale du patrimoine

Auteure du rapport : **Sophie-Laurence Lamontagne**
DIS international

Mise en page : **Paul Bernard**, Directeur
Groupe Recherche Chaudière inc.

Collaboration spéciale : **Michel Dufresne**, Directeur
Direction des archives écrites
Archives nationales du Québec

Gilbert Guérin, Responsable des arts traditionnels et du folklore
Direction des musées, des lieux historiques et des arts traditionnels

Daniel Lauzon, Coordonnateur des études et inventaires
Direction des biens culturels

Raynald Lemieux, Responsable de l'atelier de dessin
Direction des biens culturels

Louise Leblanc, Photographe

Conseillers scientifiques : **Jean Du Berger**,
Université Laval

Jocelyne Mathieu,
Université Laval

Jean Simard,
Université Laval

REMERCIEMENTS

Que tous les participants à cette étude soient ici vivement remerciés pour leur collaboration au rapport soumis initialement au Ministère ainsi qu'à sa refonte en guide de terrain. Ces remerciements s'adressent tout particulièrement aux personnes suivantes :

Maude Céré, Conseil de la culture de la Montérégie, Longueuil.
Alain Côté, consultant en ethnologie, Québec
Andrée Désilets, Université de Sherbrooke et Société d'histoire de Sherbrooke.
Marie Durand, consultante en ethnologie, Québec
Cécile Gélinas, Musée régional de la Gaspésie, Gaspé.
Rita Giguère, Conseil de la culture de l'Est du Québec, Rimouski.
Fernand Harvey, Institut québécois de recherche sur la culture, Chantier des histoires régionales, Québec.
Pierre Lapointe, Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue, Rouyn.
Alyne LeBel, Conseil de la culture de la région de Québec et revue *Cap-aux-Diamants*, Québec, († 1993).
Normand Legault, Centre de valorisation du patrimoine vivant, Québec.
Pierre Mayrand, Écomusée de la Haute-Beauce et Université du Québec à Montréal.
Nicole Patry, Conseil de la culture de l'Outaouais, Hull.
Danielle Potvin, Direction de l'Estrie (MCC)
Andrée Raiche, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec.

La véritable création, dans les grandes choses, ce n'est pas de refaire ce que les autres ont fait, c'est de découvrir l'esprit qui fait une chose et en forge de tout autres en d'autres temps.

Paul VALÉRY

Préface

le même façon l'un et l'autre. À tout le moins, la prise en compte de l'immatériel entraîne un changement de vision qui engage désormais le matériel lui-même dans une nouvelle logique qui est celle de la valorisation et de la réappropriation.

Il y a une chaîne du patrimoine comme il y en a une des aliments et c'est le homme et l'homme qui en sont l'ultime fin. La séquence peut s'énoncer comme suit : 1) *l'identifier par la recherche*; 2) *le valoriser par la diffusion*; 3) *le conserver par la réappropriation*. Les efforts de conservation n'ont un effet de sens que dans la perspective d'une réappropriation par la population. Par ailleurs la population ne voudra se réapproprier et conserver son patrimoine que si elle le valorise. Cette mise en valeur passera par la diffusion, l'organisation de manifestations publiques qui mettront en évidence les savoirs traditionnels. Enfin, comme l'on ne diffuse bien que ce que l'on connaît bien, c'est par la recherche, l'inventaire, l'identification, que tout commencera. Mais de quelle sorte d'inventaire avons-nous besoin aujourd'hui?

Nous pourrons peut-être nous entendre tous sur le fait que les nouveaux inventaires devront porter autant sur les sujets que sur les objets, non pas seulement sur les objets relatifs aux croyances mais aussi sur les récits, les savoirs et les savoir-faire liés à ces croyances, non pas simplement sur le violon et l'archet comme objets de lutherie, mais davantage sur celle ou celui qui manie l'archet, sans partition, et qui fait danser sa communauté d'appartenance grâce à un répertoire qu'il a appris de ses aînés ou de ses pairs, mais qu'il a mis à sa main et donc qu'il s'est approprié. Nous pourrons probablement nous mettre d'accord aussi sur le fait que désormais les «porteurs de traditions» seront au centre de nos investigations, dans la mesure même où ils seront socialement reconnus, saisis dans leur contexte dynamique de performance et dûment documentés en vue de garder en mémoire leurs savoirs et savoir-faire. Mais comment dresser ces inventaires, par quel bout commencer, qui va les entreprendre et avec quels moyens?

Pour le dire en bref, nous classerons en deux grands types les formes d'inventaires que nous pouvons pratiquer. Il y a tout d'abord *l'inventaire systématique*. C'est celui qu'a fait par exemple le Ministère entre 1977 et 1983 : le macro-inventaire. Toutes les régions ont été visitées par les enquêteurs et la photographie aérienne complète de tous les territoires a été ajoutée aux enquêtes qui ont porté du reste sur tous les genres d'objets perçus par l'œil des chercheurs. L'inventaire systématique se fait à partir

d'une grille unique et commande de grands moyens que seul l'État est en mesure de fournir. Cette forme d'inventaire a l'immense avantage de faire le portrait d'une culture à un moment précis de son existence mais elle a aussi ses points faibles. Sa principale lacune consiste à laisser croire que la culture est observable en toute objectivité, qu'elle existe en dehors de l'homme, en dehors des chercheurs, des enquêteurs, des ethnologues qui la photographient. Une autre lacune qui frappe les inventaires systématiques, c'est qu'ils débouchent rarement sur l'action. Ils ressemblent dans leur résultat fini à un herbier de botaniste : il sont intéressants mais ne sont pas très utiles s'ils ne sont pas exploités.

L'autre sorte, c'est *l'inventaire thématique*. Il peut se faire à l'échelle nationale comme à celle du village ou du quartier. Il ne commande pas fondément de grands moyens. Son angle d'attaque est d'ordre qualitatif plutôt que quantitatif. Le plus bel exemple d'inventaire thématique, c'est celui que pratique un étudiant de maîtrise ou de doctorat. Au mieux, l'inventaire qu'il entreprend en vue d'établir sa preuve sera exhaustif, au minimum il sera sélectif et aura pour fondement un échantillon représentatif. Il se distingue essentiellement de l'autre par le fait qu'il est résolument subjectif, en ce sens qu'il adopte un point de vue : il entend démontrer quelque chose en choisissant les éléments qui l'aideront à établir sa preuve et il est donc tourné vers l'action. Un exemple de recherche-action pour le patrimoine immatériel vivant serait de bâtir un protocole d'enquête qui aurait pour objectif d'inventorier sur un territoire donné les porteurs de traditions dans le domaine de la cuisine ou dans celui de la construction de petites embarcations, dans la sculpture de coqs de clocher en cuivre ou encore dans le champ musical.

Doit-on préférer un type d'inventaire à un autre? Si les deux formes d'inventaires ont leur place, ce n'est certainement pas la même et il faudra peut-être garder à l'esprit qu'il n'y a pas nécessairement besoin d'attendre les ressources de l'État central pour mener des inventaires à échelle humaine et qui conduisent à des résultats concrets et utiles. Par ailleurs, il est une mission qu'un organisme central devra assumer : c'est celle de l'information. Plus on favorise la décentralisation et la prise en charge par les communautés et les personnes de leur devenir, mieux on doit organiser l'information.

Après l'inventaire, *la conservation*. Comme pour l'inventaire, il y a deux manières de conserver le patrimoine immatériel. La première consisterait à le préserver comme les objets de la culture noble, c'est-à-dire au musée

ou aux archives nationales. De la sorte on l'éloignerait de ses propriétaires et usagers d'origine, on le stériliserait, on l'aseptiserait; il serait intouchable, inviolable, sacralisé et gardé intact pour les générations futures, pour les historiens. Les exemples sont nombreux de pays qui ont opté pour la centralisation des arts et traditions populaires et on sait aujourd'hui que ces grands établissements d'État ont des problèmes de fréquantation tels qu'ils remettent en question leur existence même. La deuxième manière de conserver le patrimoine immatériel serait de ne pas l'extraire de son terreau d'origine, mais de le conserver *in situ*, c'est-à-dire d'encourager les personnes et les communautés à devenir elles-mêmes les conservatrices de leurs savoirs et savoir-faire, de développer à l'échelle locale des centres de valorisation du patrimoine qui seraient autant de dépôts d'archives de la parole et du geste, accessibles en tout temps et qui ressembleraient plus à des centres de documentation vivants qu'à des dépôts d'archives inertes. Dans la conservation comme dans l'inventaire, centraliser l'information mais décongestionner le patrimoine lui-même. Ce serait la meilleure façon peut-être de conserver les données, mais aussi une manière de favoriser la réappropriation et, par conséquent, la sauvegarde du patrimoine.

Dresser l'inventaire des biens culturels, matériels et immatériels, le tenir à jour puis le rendre disponible à tous, suppose, on l'imagine aisément, des moyens considérables que l'État central, comme en toutes choses d'ailleurs présentement, ne veut plus assumer seul. Les concepts de décentralisation, de partenariat, de responsabilité collective des groupes d'appartenance, semblent maintenant bien intégrés aux pratiques administratives et les services centraux de l'État joueront de plus en plus un rôle de coordination et de soutien. C'est dans cet esprit que se présente cet outil d'inventaire destiné au patrimoine immatériel.

Jean Simard
Professeur à l'université Laval et
membre de la Commission des biens culturels

AVANT-PROPOS

La notion de patrimoine doit désormais être comprise dans sa globalité. Cette notion recouvre l'ensemble des biens matériels et immatériels qui nous ont été légués par les générations précédentes et qui, enrichis par les présentes, font partie du legs à transmettre aux générations futures.

Parce qu'il s'agit d'un concept relativement nouveau, la dimension «immatérielle» du patrimoine culturel exigeait d'être circonscrite et définie. Depuis une dizaine d'années, des spécialistes de tous les pays se sont penchés sur cette question et ont échangé leurs réflexions à l'occasion de rencontres internationales telle celle tenue au siège de l'Unesco à Paris en juin 1993 et qui avait pour thème: «Le patrimoine immatériel: nouvelles perspectives». Au Québec, plusieurs milieux ont contribué à faire avancer la réflexion, soit par des études, soit à l'occasion de forums publics comme celui qui a eu lieu à Québec en juin 1992 lors des États généraux du patrimoine vivant.

Tous ces efforts ont conduit à mieux cerner la notion, à mieux la comprendre et la décrire. Mais encore faut-il approfondir la connaissance du champ et procéder à l'inventaire de ses ressources. Héritage des peuples, le patrimoine immatériel vivant a cheminé dans le temps, s'adaptant aux changements de société, s'enrichissant et se transformant pour s'actualiser dans le présent par le truchement d'agents de transmission. Ces agents sont aujourd'hui appelés «porteurs de traditions» , une expression nouvelle qui désigne une réalité de toujours. Le porteur de traditions est celui ou celle par qui s'opère le processus de transmission; il détient en quelque sorte la clef réelle et symbolique de ce trésor que constitue notre héritage culturel immatériel. Il importe donc non seulement de reconnaître mais

aussi de valoriser ceux et celles qui, parmi nous, assument ce rôle et contribuent par là à l'enrichissement et au développement du patrimoine culturel.

Le présent ouvrage vise deux objectifs: d'une part, clarifier la notion de patrimoine immatériel en synthétisant l'essentiel du discours qui l'a fait naître; d'autre part, offrir aux partenaires du Ministère concernés par le champ un outil applicable dans l'immédiat. Cette deuxième partie est résolument inédite et novatrice. Elle propose une démarche devant servir de cadre de référence lors des opérations d'inventaire des *savoirs et savoir-faire* et des *porteurs de traditions* (ce qui, à notre connaissance, n'existe nulle part ailleurs) et fournit les instruments nécessaires au rassemblement méthodique des informations.

La méthode n'est sans doute pas parfaite. Récemment mise en pratique (deux expériences sont en cours, l'une avec la participation de municipalités de la MRC du Granit et l'autre, à l'interne, appliquée à une thématique spécifique, les métiers traditionnels de la construction) elle a déjà fait l'objet d'ajustements. Pour la peaufiner, d'autres modifications seront sans doute nécessaires, mais elle est d'ores et déjà fonctionnelle. D'autre part, la programmation de la banque de données, c'est-à-dire la préparation du support informatique nécessaire à l'enregistrement et à l'organisation des informations recueillies lors des enquêtes, est également en cours. Ces outils complémentaires témoignent de la volonté du Ministère de soutenir les milieux culturels dans leur démarche pour reconnaître et promouvoir le patrimoine immatériel, conformément à l'esprit de la *Politique culturelle du Québec* qui pose le principe que *l'État, en collaboration avec ses partenaires, doit soutenir et développer la dimension culturelle de la société.*

Bernard Genest
Responsable des études et
inventaires en ethnologie
Direction des biens culturels

TABLE DES MATIÈRES

Préface xi
Avant-propos xv
Table des matières xvii
Table des figures xix

PREMIÈRE PARTIE

PROBLÉMATIQUE : L'étendue du champ du folklore à la notion de patrimoine

1.1 Folklore et définition 3
1.1.1 Folklore et synonymie 4
1.2 Le patrimoine universel : un héritage matériel et immatériel 4
1.2.1 Le caractère vivant du patrimoine immatériel 6
1.2.2 La fonction du patrimoine immatériel vivant 6
1.2.3 Le contexte du patrimoine immatériel vivant 7
1.3 La continuité, ses lieux d'expression 9
1.3.1 Le porteur de traditions, agent transmetteur 10

L'ÉTAT DE LA SITUATION AU QUÉBEC

2.1 Du Livre vert au Livre blanc 13
2.1.1 À l'aube de l'an 2000 15

DEUXIÈME PARTIE

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

3.1 Le système dynamique 21
3.1.1 Les outils 27
3.2 Le contexte élargi 38
3.2.1 Les outils 42
3.3 Le contexte fonctionnel 42
3.3.1 Les outils 45
3.4 La grille synthèse de classification 47
3.4.1 Outil 48
3.4.2 Utilisation complémentaire de la grille 49

TROISIÈME PARTIE

PROTOCOLE DE COLLECTE

4.1 Le cahier de mission 57
4.1.1 Le mandat 58
4.1.2 La méthodologie 58
4.1.3 Le plan de travail 59
4.1.4 Le calendrier d'activités 61
4.2 La fiche diagnostic et le tableau régional du patrimoine immatériel 62
4.3 La liste d'indicateurs du patrimoine immatériel à caractère vivant 66
4.4 La grille de classification synthèse et globale 66
4.5 Le registre des pratiques culturelles 67
4.5.1 Fiche d'inventaire 69

CONCLUSION 89

BIBLIOGRAPHIE 91

ANNEXES

1- Régions administratives et délimitation des régions culturelles 95
2- Plan de travail 107
3- Feuillet d'instructions du registre des pratiques culturelles 113
4- Exemple d'un dossier de porteur de traditions constitué à partir du registre 121

TABLE DES FIGURES

Fig. 1 Quelques musiciens et danseurs d'Inverness. 5

Fig. 2 Le conteur Ernest Fradette de Saint-Raphaël-de-Bellechasse. 8

Fig. 3 Paul-Henri Cliche dans sa menuiserie de Vallée-Jonction. 11

Fig. 4 Wilfrid Richard et les siens, sculpteurs animaliers de Saint-Ubalde. 12

Fig. 5 Le fromager Albert Perron dans sa fromagerie de Saint-Prime au Lac-Saint-Jean. 21

Fig. 6 Le chaloupier Ghislain Pouliot fait revivre la chalouperie Godbout à Saint-Laurent de l'île d'Orléans. 22

Fig. 7 Normand Legault, directeur du CVPV au Festival mondial de folklore de Drummondville. 23

Fig. 8 Ernest Fradette, conteur et fils de conteur. Saint-Raphaël-de-Bellechasse. 25

Fig. 9 Claude et Lise Saint-Germain, propriétaires des tabacs J.O. Forest et Cie de Saint-Roch-de-l'Achigan. 26

Fig. 10 Albert Perron et son fils Jean-Marc, maîtres fromagers de Saint-Prime au Lac-Saint-Jean. 28

Fig. 11 et 12 Albert Perron assis devant l'ancienne fromagerie, un monument historique ouvert aux visiteurs, puis debout (avec son fils Jean-Marc et ses petits-fils) devant l'entreprise d'aujourd'hui. 29

Fig. 13 et 14 Myer Lewkowicz et Giuseppe Morena, fabricants de bagels de Montréal. 30

Fig. 15 Les membres de la communauté d'Inverness. 32

Fig. 16 Madame Liliane Desmeules-Tremblay, brodeuse de Charlesbourg, et sa fille Louise. 33

Fig. 17 Marcel Messervier, fabricant d'accordéons, auprès de son fils Marcel, dans leur atelier de Montmagny. 34

Fig. 18 Les Cliche, père et fils, devant la scierie-menuiserie fondée par leur aïeul Augustin à Vallée-Jonction. 37

Fig. 19 et 20 Damase Richard et sa famille vers 1910 et Wilfrid Richard et les siens en 1991. 39

Fig. 21 Paul-Henri Cliche, menuisier, dans son atelier à Vallée-Jonction. 43

Fig. 22 et 23 Jean-Paul Parizeau, peintre-doreur de Victoriaville, redorant le tombeau et le tabernacle de la sacristie de l'église Saint-Norbert à Norbertville. 44

Fig. 24 Le Carrefour mondial de l'accordéon de Montmagny. 50

Fig. 25 L'exposition «Savoirs et savoir-faire traditionnels» du ministère de la Culture présentée au Musée de l'Amérique française à l'automne 1993. 51

Fig. 26 et 27 À Saint-Laurent de l'Île d'Orléans le lancement de la «Guylaine», une chaloupe fabriquée par Ghislain Pouliot sur le site du Parc maritime. 52

Fig. 28 Le jeune Jason McCrae, d'Inverness. 90

Première partie

PROBLÉMATIQUE
L'étendue du champ du folklore à la notion de patrimoine

1.1 Folklore et définition

Les formes d'expression du folklore ont été difficiles à cerner, puisqu'au premier chef c'est la définition même du mot «folklore» qui n'a cessé de se modifier pour devenir, au fil des recherches, des analyses scientifiques et des rencontres internationales de concertation, un terme que l'on voit de plus en plus englober, comme l'est en anglais le terme «folklife».

Problème d'identification, car les folkloristes, comme d'ailleurs tous les membres participants aux conférences internationales de l'UNESCO, ont appris lors de rencontres régulières, à partager leur vision du folklore et à découvrir celle de leurs pairs pour en arriver à un consensus respectant les différents codes de référence culturels, ce dont rend compte la conférence de Mexico en 1982, puis tout récemment la 25e conférence de l'UNESCO tenue à Paris en 1989 qui définit ainsi le folklore :

> *Le folklore (ou culture populaire) est l'ensemble des créations émanant d'une communauté culturelle fondées sur la tradition, exprimées par un groupe ou par des individus et reconnues comme répondant aux attentes de la communauté en tant qu'expression de l'identité culturelle et sociale de celle-ci, les normes et les valeurs se transmettent oralement, par imitation ou par d'autres manières. Ses formes comprennent, entre autres, la langue, la littérature, la musique, la danse, les jeux, la mythologie, les rites, les coutumes, l'artisanat, l'architecture, et d'autres arts*[1].

1.1.1 [illegible]

[illegible] le problème de la définition peut-être, commence-t-il par ce qui n'est ni sens ni de contenu, le synonyme pour toujours les difficultés. Il suffit de lire les ouvrages et articles récents pour constater que les équivalents proposés pour des notions stylistiques bien de fois, arrivent à ce point la question suivante : comment nommer la théorie pour traiter son sens et son contenu ? Pour ne citer que quelques exemples parmi ceux qui ont été dans la documentation et rapportant au domaine, la théorie est :

en tant que valeur/
une valeur traditionnelle et populaire
en fait valeur/
en fait l'idéologie
une forme d'expression culturelle traditionnelle
en héritage culturel/
en objet traditionnel
en patrimoine culturel/
en patrimoine immatériel
en patrimoine vivant
en patrimoine inscrit et immatériel
une pratique culturelle traditionnelle
une tradition du passé et de la parole
une tradition vivante[1].

Or le constat, est l'ensemble des significations, a évolué comme du reste [illegible] nous l'on peut dire, les équivalences de sens se multiplient. Un sens manifeste entièrement de notre en expression qui veulent dire : non une même idée — celle de la notion élargie de tradition — semble avoir en la préférence, c'est celui de PATRIMOINE.

1.2 [illegible]
[illegible]

[illegible] devait à Mexico en 1982 comme héritage culturel, le patrimoine a été plus explicitement défini dans la même lors de la dernière conférence de l'UNESCO : la tradition, pour ne lire dans le compte rendu de cette conférence, fait partie du patrimoine universel[2]. De la sorte, le héritage immatériel et matériel valent les mêmes valeurs patrimoniales culturelles. D'une façon, [illegible] devient et avec lors de la tradition, plus particulièrement, fait l'objet d'une reconnaissance universelle.

[illegible]

Cependant, appliquée à une échelle réduite à la dimension d'aires culturelles, les effets connexes pour rendre globalement la définition du patrimoine auraient des effets inversement proportionnels à ceux recherchés; ils tendraient à diluer les identités culturelles d'un groupe, d'une ethnie ou d'une population circonscrite dans un territoire donné. Pour cette raison, un consensus semble avoir été établi pour que soit compris dans le patrimoine universel non pas strictement l'héritage d'un peuple, mais aussi celui des communautés qui le composent[9].

0.2.1 Le caractère vivant du patrimoine immatériel

L'héritage culturel s'inscrit, selon le sens et le contenu désormais reconnus au folklore, dans une continuité, une filiation; il est fondé sur la transmission de génération en génération, ce qui consacre son caractère vivant.

Ce dernier point n'a pas soulevé pas fait spontanément l'unanimité. Les principaux intervenants de la conférence de l'UNESCO, à laquelle il faut nécessairement nous référer, ont à cet égard souligné le fait que le patrimoine peut ne plus être vivant et qu'il conviendrait alors de parler de patrimoine vivant et révolu[10]. Distinction importante que celle-ci, puisqu'elle confirme, dans le cas précis des savoirs et savoir-faire, que la continuité par transmission de génération en génération se doit d'être dynamique, en action et interaction; d'une certaine façon, cette distinction campe la fonction du patrimoine immatériel dans son caractère vivant.

0.2.2 La fonction du patrimoine immatériel vivant

La démarche scientifique a entraîné une réflexion approfondie sur la «fonction» vue comme un des facteurs qui qualifient l'aspect «vivant». De fait, les interprétations oscillent entre deux pôles et, selon le premier, relève du patrimoine vivant ce qui permet de reconnaître la fonction première. Pour restrictive qu'elle paraît être, cette définition n'en délimite pas moins une bordure du champ de l'action. À la rigueur, elle présuppose que l'objet traditionnel placé dans un centre d'interprétation ou la danse folklorique exécutée par des professionnels ont, dans un cas comme dans l'autre,

perdu cette fonction première, qu'on l'a transmuté en une fonction «autre» — et indéniable — qui ne se situe plus dans le circuit de transmission de génération en génération d'un savoir ou d'un savoir-faire.

Selon une autre définition de la fonction, relève du patrimoine vivant ce qui permet de reconnaître à travers les pratiques de la vie quotidienne actuelle, le prolongement ou le changement évolutif de la fonction première. Moins restrictive au premier regard, et plus en accord avec notre réalité sociale jalonnée de mutations, cette définition délimite moins l'étendue du champ de l'action que celle du champ contextuel. Ainsi, elle présuppose, pour reprendre le même exemple, que l'objet traditionnel placé dans un centre d'interprétation ou la danse folklorique exécutée par des professionnels ont perdu leur fonction première (incluant même les changements évolutifs de la fonction première) parce qu'on ne sait plus cette fois les reconnaître dans leur contexte usuel, soit celui des pratiques de la vie quotidienne actuelle. La fonction a été déplacée vers un contexte «autre» et à tous égards inhabituel. D'où cette nécessaire complémentarité à définir entre «fonction» et «contexte» pour circonscrire le champ de l'action et son mode d'expression authentique.

1.2.3 Le contexte du patrimoine immatériel vivant

Même si les folkloristes et les sociologues ont bien analysé la notion de «contexte[6]», l'utilisation du mot renvoie souvent de façon indifférenciée à un lieu, un espace, un temps ou un événement. En réalité, le contexte entretient un lien vital avec la validation de la fonction et le caractère vivant du patrimoine immatériel; il joue un rôle assez important pour qu'on s'attarde à en décrire sommairement les principales données clés dans une perspective de recherche-action et d'inventaire.

À la lumière des analyses récentes, on retient comme inhérent à la définition du caractère vivant, le contexte historique du patrimoine immatériel. Comment, en effet, reconnaître la continuité, la transmission de génération en génération, la filiation des savoirs et savoir-faire, sans en retracer l'histoire à travers le temps, voire dans l'espace géographique et culturel où elles se sont dynamisées et perpétuées?

Le contexte physique et naturel constitue une seconde donnée clé. Il renvoie au cadre physique, au lieu de l'action. Il peut aussi bien désigner un endroit privé, semi-privé que public, dans la mesure où ces lieux

constituent un habitat, un environnement naturel tant pour les agents de transmission que pour la communauté ou le groupe participant.

Le contexte social représente une troisième donnée essentielle à la compréhension du patrimoine immatériel vivant. La famille, le groupe d'appartenance, les membres de la communauté créent ce contexte. En eux et par eux se vit et se maintient une identité culturelle qui donne aux savoirs et savoir-faire non seulement une valeur sociale, mais une «valeur d'usage».

Enfin, le contexte immédiat, celui de la performance, renvoie au moment de l'action, à l'activité vécue dans le présent. Plus encore, il est contexte fonctionnel, c'est-à-dire, environnement habituel. Pour l'applicabilité des recherches de terrain, il inclut l'état de la situation à travers les changements. Dans cette optique, la saisie du contexte immédiat devrait se réaliser par la réévaluation périodique de ce *présent* à l'aide d'analyses longitudinales. Le contexte immédiat et fonctionnel est, en somme, le principal indicateur de changement et constitue le pouls du patrimoine immatériel, particulièrement de son caractère vivant.

Ces contextes identifiés, il est plus facile de baliser le folklore et, de là, l'étendue du champ du patrimoine immatériel. Il reste toutefois à décrire les particularités qui lui donnent sens et vie, d'une part son facteur de continuité et, d'autre part, son facteur agissant, le porteur de traditions.

Fig. 2 Le contexte de performance. Le conteur Ernest Fradette de Saint-Raphaël-de-Bellechasse au milieu des siens. Photo Louise Leblanc, 1992.

1.3 La continuité, ses lieux d'expression

Le folklore, finalement, s'est redéfini pour mieux revenir à sa source première : la saisie du vivant. C'est sur le plan de la motivation scientifique et non sur l'essentiel que la notion de folklore a profondément changé. Sur l'essentiel, elle n'a fait qu'agrandir son cercle autour de la culture du sens qu'elle avait déjà pressentie comme culture vitale pour y inclure, comme le confirme le consensus établi à cet égard lors de la 25e conférence de l'UNESCO, les multiples activités et pratiques culturelles traditionnelles de la vie quotidienne et les y reconnaître comme patrimoine universel.

Pour ce qui est de la motivation, la recherche folklorique a abandonné l'idée de ne recueillir que ce qui pouvait *encore* se dire, pour s'orienter vers ce qui pouvait *toujours* se dire; de ne recueillir que les savoirs et savoir-faire qui allaient basculer à brève échéance dans le statique, pour concentrer ses efforts sur le dynamique. Elle a en outre intégré l'espace urbain à son champ d'investigation et d'analyse. Ainsi gestes, paroles, coutumes, croyances et pratiques qui échappent à la stricte matérialité ont-ils été appréhendés, en tous lieux, dans leur caractère vivant, selon le principe de continuité et non plus de pâle survivance.

La reconnaissance de ces lieux d'expression de la continuité du patrimoine immatériel pose toutefois des problèmes d'identification. Les savoirs et savoir-faire enracinés dans la culture traditionnelle demeurent souvent difficiles à dissocier de ceux qui ont été isolés des fonctions et contextes liés à la transmission de génération en génération.

En somme, se répartissent assez mal, pour l'instant, les similarités et les réalités. En ce sens, les concepts de fonction, de contexte, de caractère vivant, et bien davantage leur combinaison représentent de précieux instruments pour délimiter l'étendue du champ de cet héritage culturel.

Dans une perspective de valorisation, la tendance est forte de fabriquer ce qu'il conviendrait d'appeler des «micro-systèmes culturels redynamisés» et d'en faire des étendards ou des porte-parole de la continuité. La tendance n'est pas moins forte d'inscrire le patrimoine immatériel à caractère vivant à la rubrique des industries culturelles, sous prétexte que celles-ci puisent leurs sources dans celui-là.

Il y a pourtant là deux problématiques distinctes ayant des raisons d'être et des moyens d'action différents et qui n'ont pas à être confondues ou subordonnées l'une à l'autre pour coexister. Valoriser notre culture traditionnelle par des moyens d'interprétation issus de modèles n'est pas une valorisation des modèles. Les deux formes de valorisation, bien que nécessaires, n'ont pas les mêmes agents : l'agent médiateur ne saurait remplacer l'agent transmetteur.

1.3.1 Le porteur de traditions, agent transmetteur

On le dit témoin de notre temps, agent vivant, continuateur de pratiques traditionnelles ou agent actif. Jean Du Berger, qui s'est longuement penché sur la question, fait de plus cette distinction importante : «Les porteurs actifs de tradition n'en sont pas tellement les témoins que les praticiens[7].» Ils seraient donc ceux par qui le passage de l'intention (le ressenti) à la réalisation (l'action) se fait sans rupture de contact, sans intermédiaire. Ils sont porteurs authentiques, parce qu'imprégnés du sens et non d'une interprétation du sens.

L'UNESCO, pour bien marquer cette différence entre un médiateur culturel[8] et un porteur de traditions, qualifie ce dernier d'agent transmetteur afin de souligner la transmission de savoirs et savoir-faire qui s'opère par lui et, convient-il d'ajouter, en lui. Cette nuance tend à proposer que si le porteur de traditions est facteur d'authenticité, il est aussi facteur de changement, cependant toujours intégré à l'action. Son propre contexte naturel, son milieu de vie, ne ressemble plus à celui de ses parents ou grands-parents, et quand il chante ou danse, à titre d'exemple, il n'interprète pas; *il vit ce qu'il «sait» et pour cette raison ne sait pas que ce faisant il élabore le patrimoine vivant et qu'il en est l'âme.*

Cela n'est pas le cas des médiateurs culturels qui «parlent et agissent au nom de» et qui, souvent en rupture de contact direct avec la tradition, «l'utilisent[9]», pour reprendre l'expression de Du Berger, dans des buts de protection, de promotion et de diffusion indispensables à notre conscience collective et à notre identité culturelle, mais dont l'action se situe hors du contexte immédiat, précédemment identifié comme un des indicateurs premiers du patrimoine immatériel vivant.

Fig. 3 Paul-Henri Cliche dans sa menuiserie de Vallée-Jonction. Fils et petit-fils de menuisiers, il est celui par qui se transmet aujourd'hui le goût de «la belle ouvrage». Photo Louise Leblanc, 1992.

Fig. 4 Wilfrid Richard et les siens, sculpteurs animaliers de Saint-Ubalde. Wilfrid Richard, lui-même fils de sculpteur, illustre bien la notion d'agent transmetteur. Il est celui par qui la tradition familiale s'est transmise de génération en génération. Photo Louise Leblanc, 1991.

L'ÉTAT DE LA SITUATION AU QUÉBEC

Ailleurs dans le monde, des efforts ont été consentis pour donner au patrimoine vivant une reconnaissance, un encouragement et une revalorisation que l'on souhaite durables. Qu'il s'agisse du Japon avec la reconnaissance légale des porteurs de traditions, de la France avec ses parcs nationaux et régionaux, des États-Unis avec les organes de valorisation, tels l'Office of Folklife Programs et l'American Folklife Center[10], de la Suède avec des projets d'envergure comme celui de Bergslagen, d'Ajtte, de Jokkmokk[11], la sensibilisation à l'importance du patrimoine tant immatériel que matériel dans les identités culturelles semble faire l'unanimité, même si on continue à s'interroger sur l'efficacité réelle des actions entreprises. Ainsi, un site reconstitué a-t-il perdu sa fonction, son âme? Un écomusée n'en vient-il pas, lui aussi, à être figé? En outre, on n'est pas encore sorti de l'ambiguïté entre les écomusées issus de la demande sociale, précisait André Desvallées, conservateur en chef des Musées de France, et les écomusées nés de l'envie de conserver des vestiges d'une activité ou d'une architecture[12]. Les solutions magiques n'existent pas et l'intervention de valorisation et plus encore celle de revalorisation sont déjà, en elles-mêmes, une atteinte à la dynamique naturelle du vivant. Mais «entre le laisser-faire et les soins intensifs d'encouragement, le choix de la vie l'emporte[13]». La reconnaissance et la protection viennent alors jouer un rôle d'appui pour assurer la continuité et en atténuer la fragilité.

2.1 Du Livre vert au Livre blanc

Au Québec, la conscientisation a été longue à se manifester. Pendant longtemps le «matériel» a occupé une place prépondérante et mobilisé les énergies. Le Livre vert du ministre Jean-Paul L'Allier (mai 1976), réservé dans sa seconde partie au patrimoine, élargit quelque peu la notion de bien culturel, qu'il s'agisse du dépistage ou repérage de ces biens ou encore de nouveaux champs d'intervention, tels que la rénovation de quartier ou encore la mise en valeur d'espaces verts, toujours compris dans la dialectique d'un patrimoine matériel lié à l'environnement physique[14].

Le Livre vert aura cependant abordé des thèmes majeurs conduisant à la reconnaissance éventuelle du patrimoine immatériel de tradition vivante. D'abord celui de la régionalisation, soit la conception de la région «comme base du développement culturel au Québec[15]». Puis, de cette conception découle l'inscription de la culture populaire au menu de la politique culturelle pour la participation des populations régionales à cette culture qui est la leur[16]. Quant au porteur de traditions, même si sa reconnaissance n'est pas clairement explicitée, il est quelque peu sollicité dans son savoir et son savoir-faire sous la rubrique réservée à l'artisanat. L'artisan et son travail sont rejoints parce que la production de l'artisan «aurait encore un sens à l'échelle de l'homme[17]». Timide allusion, mais amorce d'une tendance à appréhender justement le sens et, par là, l'immatériel.

Comme la Loi sur les biens culturels demeure axée sur le bien matériel, le Livre vert ignore à toutes fins utiles le véritable caractère patrimonial des savoirs et savoir-faire. C'est le Livre blanc de Camille Laurin qui fait apparaître, en sous-titre, le concept de patrimoine vivant confiné toutefois à un sens bien précis, celui de la démocratisation des lieux d'acquisition de connaissances, bibliothèques ou ateliers d'artistes créateurs, à partir desquels on veut susciter et encourager l'accès à la production ainsi que l'interaction créateur/public[18]. La culture populaire, à peine abordée et reconnue, est voilée par une culture québécoise monolithique à promouvoir sur le plan politique. Quant au porteur de traditions, il occupe encore moins de place que dans le précédent Livre vert, même si s'exprime, relativement à l'ethnographie, un souci d'élargir les objectifs en matière d'inventaire en ajoutant aux productions à inventorier les «techniques et modes de fabrication» caractéristiques de la «société traditionnelle[19]».

Ce long cheminement en dents de scie n'en permet pas moins de pressentir l'atteinte d'un premier palier de sensibilisation par la distinction de l'immatériel et du matériel : l'objet concret, la production tangible, fait accéder au mode de fabrication, à la technique et donc au savoir-faire. L'inventaire des artisans et ateliers d'artisans effectué de 1975 à 1978 par le ministère des Affaires culturelles confirme ce besoin toujours plus pressant d'aller au-delà du bien culturel matériel[20]. Tendance que l'on retrouve également instaurée dans la recherche et l'analyse comme en témoignent plusieurs publications scientifiques de la seconde moitié des années soixante-dix.

2.1.1 À l'aube de l'an 2000

La décennie 1980-1990 a donné lieu à la reconnaissance pleine et entière du patrimoine immatériel à caractère vivant, d'abord au sein des universités où œuvrent plusieurs membres de la communauté scientifique en ethnologie et folklore, et aussi au dehors, par la mise en place d'organismes spécialisés, tels la Société pour la promotion de la danse traditionnelle, l'Association québécoise des loisirs folkloriques et le Centre de valorisation du patrimoine vivant, dont les objectifs visent la compréhension, l'appréciation et la conservation des pratiques culturelles liées aux savoirs et aux savoir-faire traditionnels.

À l'aube de l'an 2000, l'harmonisation des efforts se fait de plus en plus sentir. En juin 1992, les États généraux du patrimoine vivant ont été le lieu de rassemblement de décideurs, médiateurs culturels, chercheurs et porteurs de traditions. Leur préoccupation commune pour le présent et l'avenir a mis en évidence la nécessité de reconnaître, d'identifier et de sauvegarder ces héritage culturel.

À cet effet, des actions ont été propondes. Elles portent principalement sur la collecte de données sur le patrimoine vivant et sur l'identification et la protection des porteurs de traditions; sur la documentation et la conservation; sur la formation des jeunes; sur les moyens de communication et de diffusion *large public* et, enfin, sur la mise en place d'un organisme de regroupement des forces vives.

Il ressort de l'analyse de plusieurs études et rapports émanant du ministère de la Culture et des Communications que la reconnaissance de cet héritage culturel et la sensibilisation qui devrait l'accompagner constituent une préoccupation constante et qu'elles rejoignent les grands objectifs de la conférence de l'UNESCO. À cet égard, l'approche méthodologique et le protocole de collecte de données sur le patrimoine immatériel, présentés en deuxième et troisième parties de ce guide, visent à faciliter l'élaboration éventuelle d'un inventaire des pratiques culturelles traditionnelles et des porteurs de traditions.

NOTES

1. *Conférence générale de l'UNESCO, Vingt-cinquième session*, Paris, 1989, annexe I, Projet de recommandation aux États membres sur la sauvegarde du folklore, p. 1-2.

2. Ces expressions sont consignées dans les ouvrages et articles cités en bibliographie et particulièrement dans l'Journal de la 25e conférence de l'UNESCO, dans l'ouvrage de Jean Du Berger, *Pratiques culturelles* [...]; dans celui d'Osmond W. Loomis, *Cultural Conservation* [...]; dans divers articles des revues *Terrain* et *Actes de la recherche*; dans l'étude de Robert Bouthillier, *Les arts et traditions populaires et le tourisme* [...]; dans les rapports et documents du ministère de la Culture et des Communications.

3. *Conférence générale* [...], projet de recommandation, annexe I, p. 1.

4. *Ibid.*, Rapport du comité spécial d'experts gouvernementaux, annexe 2, p. 6 (observations de la Belgique, in «Préservation du folklore»).

5. *Ibid.*, annexe 2, p. 15, section C, n° 104-105. La délégation du Portugal a proposé l'expression «vivants et révélus», appuyée en cela par la délégation de la France. Formulations adoptée.

6. Pour une connaissance approfondie et exhaustive de la notion de concept et des diverses interprétations qui en sont données, on se réfèrera à l'ouvrage de Jean Du Berger, *Pratiques* [...], qui l'analyse et la synthétise avec rigueur.

7. Jean Du Berger, «Le patrimoine vivant, le concept et l'action», *Annuel de l'Ethnologie 1989*, p. 26.

8. Dans UNESCO, *Le Courrier*, ce terme revient dans plusieurs articles où il est question du folklore et de son aspect vivant.

9. Jean Du Berger, «Le patrimoine vivant, le concept et l'action», *Annuel de l'Ethnologie* [...], p. 26.

10. Voir à ce sujet le rapport de Jean Simard, «Expériences françaises et analyses nouvelles pour le patrimoine ethnologique», Québec, ministère des Affaires culturelles, février 1988, 39 p.

11. Ulf Stenram, «L'écomusée en Suède ou l'art de mettre en scène un paysage» in *Actualités suédoises*, 156, juillet 1987, 6 p.

12. André Desvallées, «L'écomusée : musée sans les murs?» *Terrain*, 3, *Identité et appartenance régionale*, octobre 1987, p. 93-96.

13. Entrevue avec un intervenant des milieux culturels en région.

14. Jean-Paul L'Allier, *Pour l'évolution de la politique culturelle, document de travail*, recommandations 31 à 35, p. 106-108.

15. *Ibid.*, p. 107.

16. *Ibid.*, p. 106.

17. *Ibid.*, p. 150.

18. Camille Laurin, *Livre blanc. La politique québécoise du développement culturel. 2. Les trois dimensions d'une politique : genres de vie, création, éducation*. Québec, Gouvernement du Québec, 1978, p. 387.

19. *Ibid.*, p. 387.

20. Bernard Genest, «Patrimoine ethnologique : évolution du concept au ministère des Affaires culturelles», *Annuel de l'ethnologie 1989*, p. 11-22.

Deuxième partie

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

3.1 Le système dynamique

Pour adapter l'étendue du champ décrit en première partie à un cadre de référence applicable à l'inventaire spécifique des savoirs et savoir-faire ainsi qu'aux porteurs de traditions qui en sont les facteurs agissants, trois champs méthodologiques ont été retenus : le système dynamique, le contexte élargi et le contexte fonctionnel.

Fig. 5 *Le fromager Albert Poirier (le porteur de traditions) donnant ses instructions à l'un de ses assistants dans sa fromagerie moderne de Saint-Prime au Lac-Saint-Jean. Un bel exemple d'une pratique culturelle toujours en usage et conservant un lien vital avec la fonction première (système dynamique authentique).* Photo Louise Lefebvre, 1992.

L'idée de «système» proposée à titre d'approche méthodologique sous-tend que les pratiques culturelles traditionnelles font partie d'un ensemble d'éléments organisés quel que soit leur état, vivant ou désuet, ou quelles que soient les formes patrimoniales qui en assurent la représentation. Ainsi, pour demeurer à l'intérieur d'un système dynamique authentique, elles doivent être des pratiques actuelles du patrimoine, donc toujours vivantes, qui conservent à travers les changements dus à l'évolution de la société un lien vital avec la fonction première (transmission) et qui demeurent connues et reconnues dans le cadre usuel de la vie quotidienne.

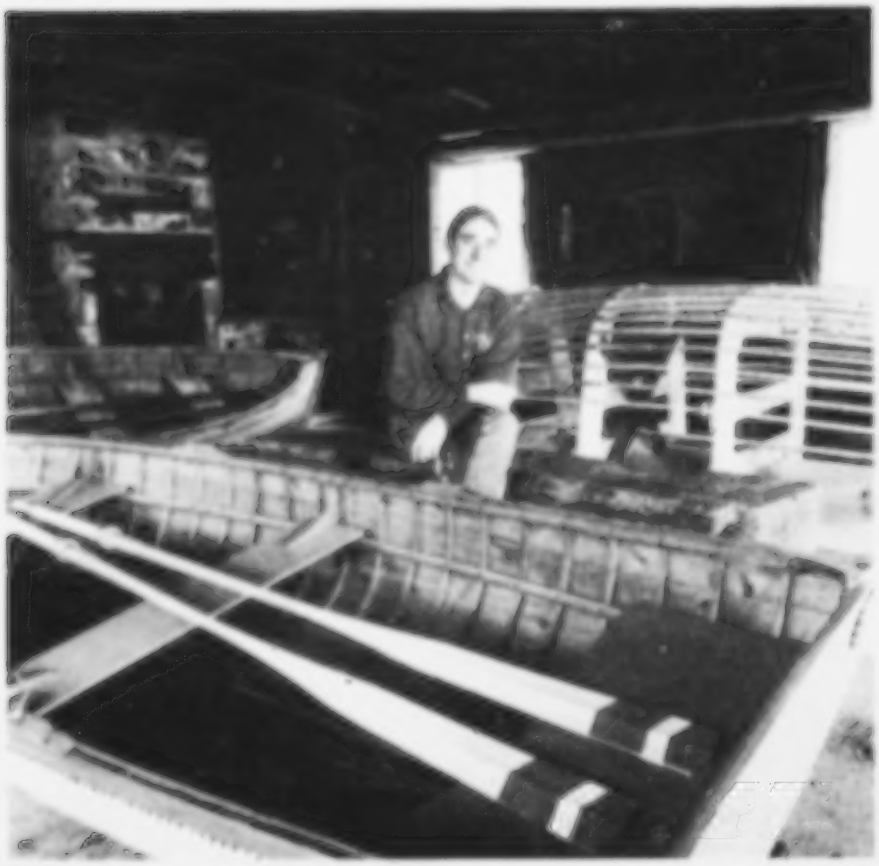

Fig. 6 Réaffirmation de la fonction dans un environnement modifié. Ghislain Pouliot, chaloupier, fait revivre la chalouperie Godbout, un monument historique ouvert aux visiteurs à Saint-Laurent de l'Île d'Orléans. Photo Louise Leblanc, 1992.

À l'opposé de ce système dynamique, se situerait le système statique, formulation ici préférée à la notion de «révolu» attribuée au fait culturel en désuétude, tel que le propose l'amendement apporté à la dernière conférence de l'UNESCO qui laisse présumer que les pratiques ayant achevé leur cycle de vie sont hors système. Ces pratiques, si elles n'ont plus d'espace social intégré à l'action, permutent en une fonction «autre», d'où est projeté un message qui reste profondément culturel, ne serait-ce que sur la culture de mémoire. Il paraît essentiel, pour cette raison, de considérer des pratiques ou faits sortis de l'usage — et souvent «muséifiés», filmés, transposés dans l'écrit — comme toujours présents dans un système, malgré la perte de la fonction propre ou première.

Ces systèmes dynamique et statique, en d'autres mots, correspondent à des extrêmes, ce qui suppose, dans le premier cas, que le fait de culture conserve un ensemble d'indices aptes à permettre la reconnaissance de son caractère vivant. À l'opposé, le système statique indique que le fait a perdu ce caractère, qu'il n'est plus reconnaissable, c'est-à-dire identifiable à ce qui a été son lieu et son rôle premiers.

Fig. 7 Exemple de valorisation dans un environnement modifié. Normand Legault, médiateur culturel, directeur du CVPV, aussi *calleur* et *gigueur*, au Festival mondial de folklore de Drummondville. Photo Robert Dionne, 1992.

Entre ces opposés, le prolongement/mutation de la fonction première dans un cadre de revalorisation par réutilisation de la tradition réaffirme la fonction dans un environnement qui est cependant modifié. Il y a donc là une partie du fait qui se réapproprie ses critères d'identification premiers; pour cette raison, le fait entre dans ce qu'on pourrait appeler un système dynamique modifié où un environnement favorable, mais non initial, est constitué. *Il s'agit là d'un contexte médiatisé et non immédiat.*

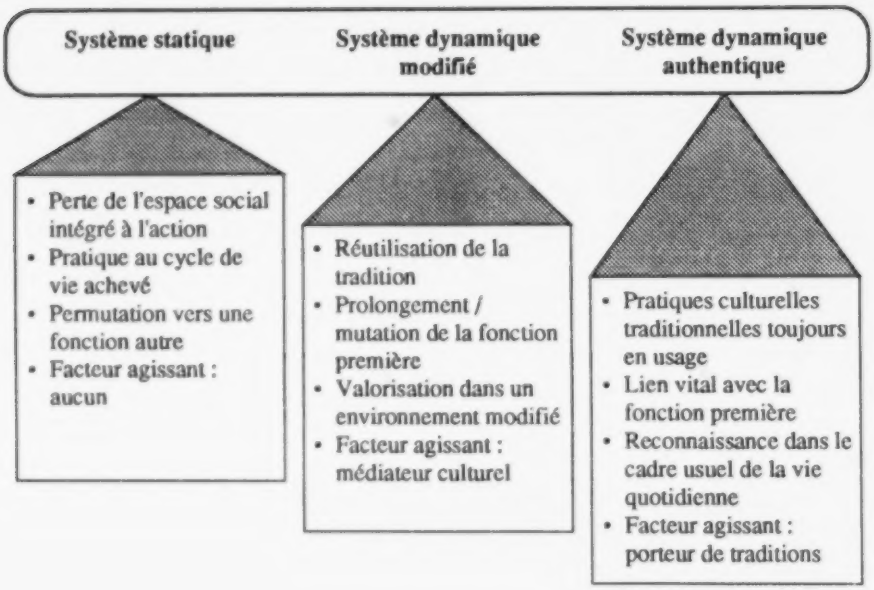

Pour le patrimoine immatériel vivant, la difficulté réelle n'est pas tant de différencier les systèmes opposés que de départager ce qui relève du dynamique authentique de ce qui relève du dynamique modifié. Des zones grises peuvent s'intercaler et susciter des interrogations. De même, des activités reliées aux savoirs et savoir-faire et conformes à la tradition à plusieurs égards, désignées comme vivantes parce que réalisées dans un contexte culturel, peuvent-elles prêter à confusion et entraîner une identification inexacte du facteur agissant. Aussi, pour mieux cibler les pratiques et les porteurs qui répondent aux critères définis dans l'étendue du champ (et qui, de la sorte, s'inscriraient dans un système dynamique authentique), des outils d'identification compilés sous forme d'indicateurs ont été colligés à partir des études et des recherches synthèses effectuées sur le sujet[1] .

Ces indicateurs ne prétendent aucunement à l'exhaustivité; ils proposent des moyens de repérage utilisables par tout groupe, organisme ou personne intéressés au système dynamique authentique du patrimoine immatériel; ils sont des outils d'identification du caractère vivant.

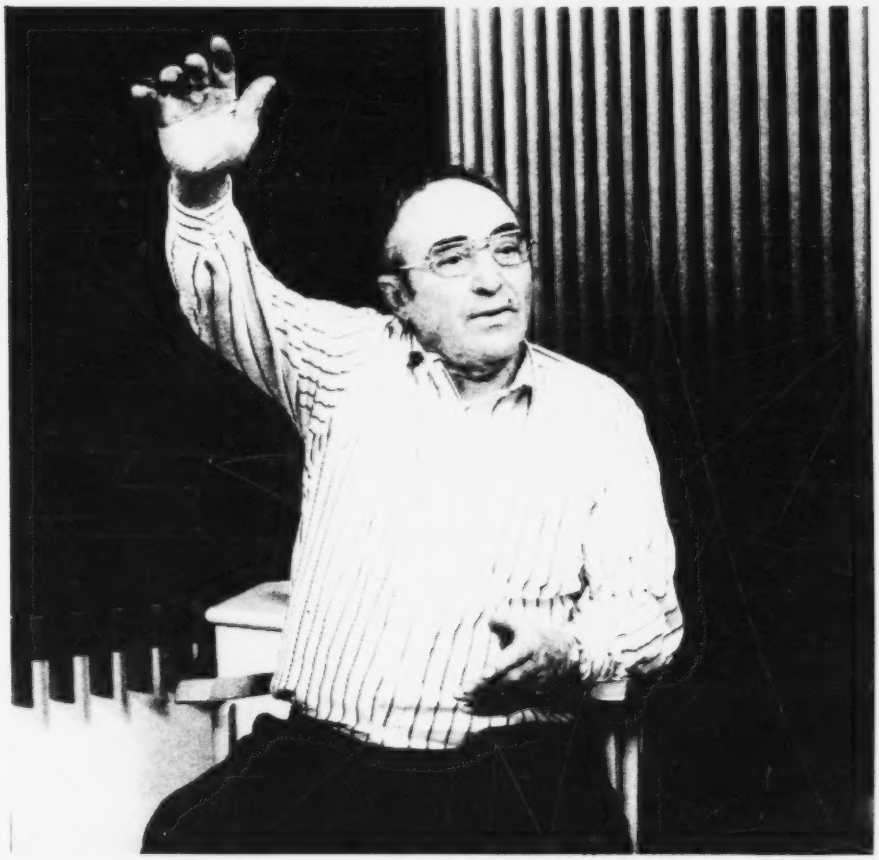

Fig. 8 Exemple d'une pratique authentique parce que sans rupture de contact : Ernest Fradette, conteur et fils de conteur. Saint-Raphaël-de-Bellechasse.
Photo Louise Leblanc, 1992.

Fig. 9 Claude et Lise Saint-Germain, propriétaires des tabacs J.O. Forest et Cie de Saint-Roch-de-l'Achigan. Une entreprise centenaire qui appartient à l'histoire économique de la région de Joliette. Photo Louise Leblanc, 1992.

3.1.1 Les outils

Indicateurs du patrimoine immatériel à caractère vivant :

Authenticité

Le fait culturel vivant, pour l'ensemble des pratiques reliées aux savoirs et savoir-faire, se définit par ses liens étroits avec la fonction première. L'authenticité est la pratique elle-même sans rupture de contact avec la tradition et non une interprétation de la pratique. Elle fait référence à un porteur de sens que l'on appelle «porteur de traditions».

Mots clés : liens étroits avec la fonction, traditions sans rupture de contact, porteur de traditions.

Contexte élargi

Cette notion de contexte élargi renvoie (comme on le verra ci-après) à l'histoire, lointaine ou proche, au temps et à l'espace physique et socio-économique qui encadrent le patrimoine. Le contexte élargi fait ressortir l'identité culturelle régionale, celle-ci étant délimitée par le découpage historique des régions culturelles à l'intérieur des régions administratives.

Mots clés : temps, espace socio-économique, identité culturelle régionale, découpage historique.

Contexte fonctionnel

C'est la réalité dynamique vécue à travers le changement dans le milieu propre au porteur de traditions (voir : contexte immédiat et naturel).

Mots clés : réalité dynamique, milieu propre au porteur.

Contexte immédiat

Moment de l'action, le contexte immédiat est aussi contexte fonctionnel. C'est *l'aujourd'hui/maintenant* à l'intérieur duquel se reconnaît et se prolonge la fonction; il s'agit de la pratique affirmée dans le présent dont on peut saisir l'ajustement, la continuité à travers le changement. C'est, en somme, l'expression de la tradition vivante de savoirs et savoir-faire dans le cadre usuel de la vie quotidienne.

Mots clés : ajustement au changement, lieu de l'action, continuité, tradition vivante, affirmation dans le présent.

Fig. 10 Continuité à travers le changement. Albert Perron et son fils Jean-Marc, maîtres fromagers de Saint-Prime au Lac-Saint-Jean. Ils perpétuent un savoir-faire familial qui a fait la réputation de la localité. Photo Louise Leblanc, 1992.

Fig. 11 et 12 Albert Perron assis devant l'ancienne fromagerie, un monument historique ouvert aux visiteurs, puis debout (avec son fils Jean-Marc et son petits-fils) devant l'entreprise d'aujourd'hui. Photo Louise Leblanc, 1992.

Fig. 13 et 14. Affirmation dans le présent et dans le cadre usuel de la vie quotidienne : Wyce Lewkowicz et Giuseppe Morena, fabricants de bagels de Montréal.
Photo Louise Leblanc, 1992.

Contexte naturel

Selon Toelken, une qualité propre à tous les objets traditionnels, c'est-à-dire les objets dits folkloriques, serait le contexte naturel défini comme leur milieu propre, leur habitat, où «ils sont soumis à un procès dynamique de changement».

Mots clés : milieu propre à l'objet, dynamique de changement.

Contexte social

Espace de la communauté scellée par des liens géographiques et sociaux, ainsi que par des liens identitaires à partir desquels se transmet un savoir, un savoir-faire et, plus globalement, toute pratique culturelle traditionnelle.

Mots clés : communauté, liens géographiques et sociaux, liens identitaires.

Continuité

Ensemble d'indices de la tradition qui conservent une fonction et des signes de transmission et d'interaction très prégnants, sans rupture, et reconnaissables dans et par la communauté, malgré les changements socioculturels et économiques.

Mots clés : indices de la tradition, fonction et transmission sans rupture, interaction.

Fig. 17 Un camarade cri – un membre de la communauté d'Akwesasne. Sur bon nombre de ses photographies, exposées ici — ainsi que dans d'autres cas —, Akwesasne, annonce ses démarches de la liberté et de la souveraineté traditionnelles. Photo © Jeremy Cobiness, 1990.

Dynamique sociale

C'est le partage/transmission dans une famille, un groupe ou une communauté donnée. La fonction se peut percevoir dans la tradition vivante et le message, la communication, le transfert du geste, de la parole ou de la symbolique se viennent dynamiser la pratique des savoirs et savoir-faire sur le plan social.

Mots clés : partage/transmission, insertion de la pratique dans la société.

Fig. 18 : Transmission d'un savoir-faire. [illegible]

Fig. 17 Transmission d'une pratique par contact direct : Marcel Messervier, fabricant d'accordéons reconnu, aspiré de son fils Marcel, dans leur atelier de Montmagny. Photo Louise Lefebvre, 1992.

Espace social

Il s'agit du lieu de regroupement ou d'interaction, là où la pratique culturelle est partagée, et où s'inscrit une dynamique perceptible. À un autre niveau, il représente la collectivité, le groupe lui-même[3].

Mots clés : lieu d'interaction, partage, dynamique perceptible, collectivité/groupe.

Fonction

Rôle attribué à une pratique culturelle par la tradition et entériné par le groupe. C'est l'action soudée au fait, à la pratique et qui se situe dans le réseau de transmission de génération en génération. Le savoir et le savoir-faire sont au cœur de la fonction.

Mots clés : rôle défini, action soudée au fait, au savoir et savoir-faire.

Groupe d'appartenance

Groupe à l'intérieur duquel le sentiment d'identité commune prévaut et où le partage des valeurs et des habitudes assure la cohésion.

Mots clés : identité commune, partage des valeurs et habitudes, cohésion.

Performance

Elle se rapporte à la fonction, à l'action-rétroaction. De façon plus systématique, la performance a été définie comme l'«actualisation de la compétence traditionnelle »[4].

Mots clés : action-rétroaction, compétence traditionnelle actualisée.

Porteur de traditions

Il est l'agent de transmission, celui qui entretient des liens directs avec la pratique, sans rupture de contact. Il est le «praticien[5]».

Mots clés : agent de transmission, liens sans rupture de contact, praticien.

Reconnaissance

Pour que la reconnaissance s'applique à l'aspect vivant d'une pratique et non au témoignage d'une action passée, il faut qu'elle se rapporte à sa fonction actuelle, à son usage, dans et par le groupe ou milieu d'appartenance.

Mots clés : fonction actuelle dans et par le groupe.

Système dynamique authentique

Par lui-même, le système dynamique authentique prolonge la pratique et sa fonction à travers le changement. Il s'inscrit dans le contexte immédiat et dans un espace physique et social. Il comporte, comme élément essentiel, des indices de continuité.

Mots clés : prolongement de la fonction à travers le changement, contexte immédiat, indices de continuité.

On remarquera que les mêmes mots clés entrent dans la définition de plusieurs indicateurs. De ce fait, ils constituent des principes intégrateurs. Il n'est certes pas nécessaire que tous les indicateurs énumérés soient présents pour l'identification du caractère vivant d'une pratique, qu'il s'agisse de savoirs ou de savoir-faire. Néanmoins, ceux qui concernent la fonction, les contextes, la continuité et l'authenticité ne peuvent être ignorés; ils contribuent, comme cela a été souligné précédemment, à délimiter l'étendue du champ.

Fig. 18 Transmission sans rupture de contact : les Cliche, père et fils, devant la scierie-menuiserie fondée par leur aïeul Augustin à Vallée-Jonction. Photo Louise Leblanc, 1992.

3.2 Le contexte élargi

Une schématisation des contextes définis dans la problématique s'avère désormais nécessaire pour faciliter la construction d'une méthode opérationnelle d'inventaire. Ils seront regroupés en *contexte élargi* et *contexte fonctionnel*. Voyons tout d'abord le contexte élargi dans son rapport au temps et à l'espace.

La notion de temps :

Le temps, dans la perception de contexte élargi, s'inscrit dans un long processus de changement parfois rapide, notamment depuis l'industrialisation et la postindustrialisation, parfois lent selon la période, l'espace culturel, les genres de vie, ou tout autre facteur socio-économique ou culturel. Pour bien mesurer la vivacité d'une pratique et sa persistance dans un système dynamique, la figuration du temps et du lieu de l'action s'avère de toute première importance.

Tout comme le patrimoine matériel, le patrimoine immatériel n'échappe pas à la nécessité de se situer dans un temps long. On a trop souvent étalé les faits culturels non visibles et les caractéristiques de leurs porteurs dans un temps flou, comme s'ils étaient toujours égaux à eux-mêmes, faiblement mobiles, sauf depuis que la rapidité des changements sociaux les ont fait apparaître comme menacés.

Ce rapport au temps, s'il reste à bien des égards difficile à resserrer en une périodisation rigoureuse, n'en demeure pas moins riche d'enseignements et doit être pris en considération dans toute démarche d'inventaire destinée à montrer le caractère vivant et donc continu des pratiques culturelles à travers les changements; il importe de replacer celles-ci dans leur histoire, ou plus précisément dans l'histoire de leur vécu.

La notion d'espace :

Le contexte élargi est à la fois histoire lointaine et proche histoire, mais aussi diachronie et synchronie. Cela implique l'apport du temps et celui de l'espace dans leur recoupement. Le contexte élargi, dans une perspective ethnologique où les genres de vie, les modes de penser et d'agir et les faits de culture s'expriment dans un environnement physique et socio-économique particulier, mérite d'être abordé sous l'angle des identités régionales

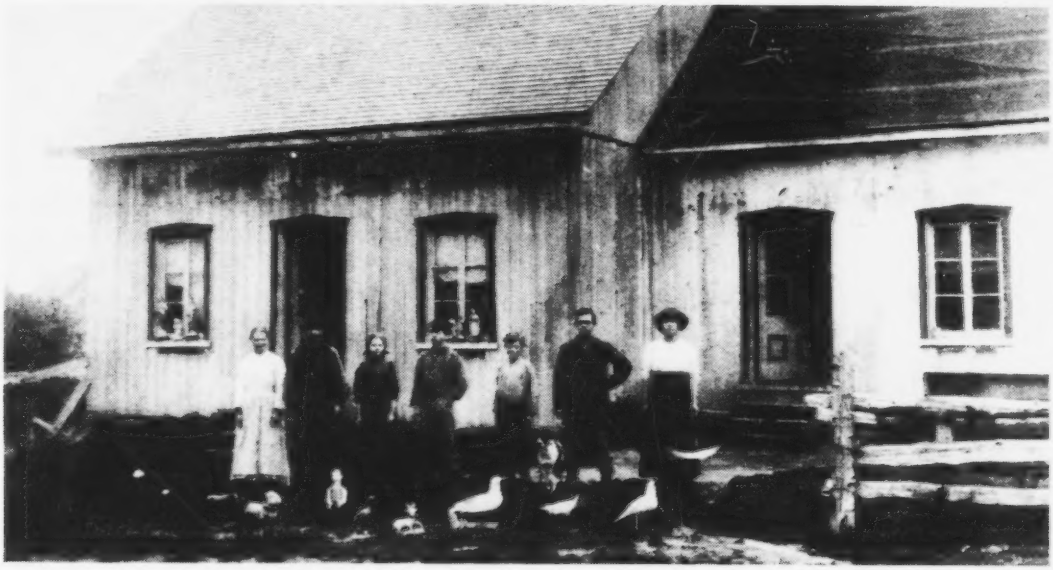

Fig. 19 et 20 Continuité de la pratique dans le temps et dans l'espace. La photo du haut montre Damase Richard, sa famille et, sur le rebord des fenêtres et sur le parterre, quelques-unes de ses sculptures. Wilfrid est le deuxième à partir de la droite. La photo du bas, réalisée quelque 80 ans plus tard au même endroit nous fait voir quelques-unes des oeuvres produites par les membres des générations subséquentes. Une véritable dynastie de sculpteurs. Photo du haut : Collection privée. Photographe anonyme.
Photo du bas : Louise Leblanc, 1991.

plus aptes à saisir la communauté, le groupe d'appartenance, bref ce qui situe le social dans le cadre spatio-temporel.

Le problème à anticiper devient celui du sens du mot région. Ce sens varie selon les auteurs et les disciplines étudiées. Tantôt le découpage de l'espace est la région naturelle (L. Febvre), la région des interactions entre la nature et les groupes humains qui l'habitent (V. de la Blache), tantôt elle recouvre ces mêmes aspects jusqu'aux faits économiques (R. Blanchard). Le document gouvernemental *Le Choix des régions*[6] est d'ailleurs là pour nous rappeler que la région est un amalgame de conditions historiques, économiques, sociologiques et politiques.

Ces diverses perceptions et ces découpages de la région en font un paysage aux multiples facettes à partir duquel il faut tenter de reconnaître et distinguer les identités régionales. Le cadre administratif aujourd'hui utilisé est et reste un gabarit de départ tout aussi valable que ceux que nous proposent les diverses disciplines qui se sont penchées sur l'analyse de la notion de région, sans pouvoir définir avec cohérence sa dimension culturelle[7]; il a l'avantage d'offrir des aménagements très fonctionnels pour la reconnaissance des identités régionales.

Ce cadre administratif est bien connu et la plupart des ministères en font usage dans l'élaboration d'études statistiques et autres. Le plus récent découpage officiel distingue seize régions administratives au Québec à l'intérieur desquelles se retrouvent des municipalités régionales de comté (MRC) qui regroupent elles-mêmes un certain nombre de municipalités. Les frontières ont été ajustées de telle sorte qu'une même région administrative compte plusieurs MRC.

Pour les besoins de la présente méthodologie et du protocole de collecte qui sera proposé subséquemment, il paraît important d'introduire une unité territoriale intermédiaire entre les MRC et la région administrative, afin de mieux rendre compte d'aires culturelles spécifiques issues de la continuité historique. Pour ce faire, on s'est inspiré des régions culturelles établies par les travaux d'histoire régionale de l'Institut québécois de recherche sur la culture[8]. Ce découpage des régions culturelles ne bouleverse aucunement les découpages administratifs, puisqu'il consiste à identifier, lorsque l'histoire et l'ethnologie des faits de culture en montrent l'évidence, des sous-régions à l'intérieur des régions administratives, en regroupant les MRC à forts liens d'identité.

Cette introduction d'unités territoriales intermédiaires favorise la reconnaissance d'un patrimoine immatériel vivant intimement soudé à un groupe d'appartenance, à une communauté donnée. Ces unités serviront, comme on le verra en troisième partie de ce guide, à la confection de tableaux régionaux qui, tout en respectant le cadre administratif, refléteront la réalité historique et culturelle.

Ainsi, si l'on accepte cette répartition spatio-culturelle, il devient plus aisé pour fin d'inventaire, voire d'analyse et d'interprétation de l'identité culturelle régionale, de concevoir, comme le montre le tableau ci-après, Charlevoix et Portneuf comme deux régions culturelles spécifiques à l'intérieur de la grande région de Québec (03). De ces régions culturelles émergent les MRC correspondantes, dans le premier cas, Charlevoix et Charlevoix-Est et, dans le second cas, Portneuf et La Jacques-Cartier. À leur tour, ces MRC peuvent éventuellement faire ressortir un espace micro-social. À titre d'information, une liste des régions administratives et de la délimitation des régions culturelles et des MRC qui s'y rattachent est présentée en annexe 1.

RÉGION ADMINISTRATIVE (03) QUÉBEC

Québec (région administrative)

Charlevoix (région culturelle)
MRC :
Charlevoix
Charlevoix-Est

Portneuf (région culturelle)
MRC :
Portneuf
La Jacques-Cartier

Côte-de-Beaupré (région culturelle)
MRC :
La Côte-de-Beaupré
L'Île-d'Orléans

Québec métropolitain (région culturelle)
CUQ

Donc, pour résumer, le contexte élargi comprend le temps, l'espace physique et l'espace social d'aires culturelles régionales. Certains outils, la plupart préalables à l'enquête, permettent de bien le cerner. La liste qui suit ne prétend pas les énumérer tous, elle reste indicative.

3.2.1 Les outils

Recherche documentaire

- Bibliographie sélective (livres d'histoire, monographies, ouvrages de folklore et toute documentation pertinente).
- Lieux culturels : centres, musées, etc.
- Dépôts d'archives régionales et locales, enregistrements sonores, films et autres supports.
- Fonds de recherche, collections.
- Cartes des régions administratives, découpages déjà identifiés par macro-inventaire.

3.3 Le contexte fonctionnel

Du contexte élargi, il nous faut aller vers l'axe vivant, vers l'action qui fait intervenir les principaux critères du contexte immédiat, naturel et social réunis dans l'indicateur appelé *contexte fonctionnel*.

Sans les connaissances préalables du contexte élargi, il est difficile de définir l'immédiat, d'autant qu'il ne surgit pas du néant ou de l'imprévu, mais plutôt, dans le cas précis du patrimoine immatériel vivant, de la continuité sans rupture de contact. Le caractère éphémère de toute chose qui caractérise notre époque, risque de faire oublier une composante essentielle du changement, reliée au mouvement de la vie elle-même, et qui est la *continuité*. Oser nier cet ingrédient du changement équivaut à nier la vivacité de notre identité.

Fig. 21 Le lieu de l'action (contexte fonctionnel) : Paul-Henri Cliche, menuisier, dans son atelier à Vallée-Jonction. Photo Louise Lefebvre, 1992

Fig. 22 et 23. Autre exemple d'un contexte fonctionnel : Jean-Paul Parizeau, peintre-doreur de Victoriaville, redorant le tombeau et le tabernacle de la sacristie de l'église Saint-Norbert à Norbertville. Photo Louise Lefebvre, 1993.

Le contexte fonctionnel révèle donc la teneur des changements au sein des pratiques et de leur milieu d'expression. La désuétude de la parole ou du geste et des productions de savoirs et de savoir-faire qui en résultent se devrait, à toutes fins utiles, se nous être confirmée que par la perte du lien avec le contexte fonctionnel.

Cela dit, il ne faut toutefois pas se rabattre sur le facteur de continuité ou encore sur la réappropriation pour se rassurer et se conforter dans la pratique d'enquêtes qui constitueraient une fin en soi plutôt qu'un moyen de connaissance, de reconnaissance et de suivi. Le contexte fonctionnel reste un contexte d'une extrême fragilité, car il ne peut être maintenu sans son facteur agissant, le porteur de traditions.

L'entreprise du ministère des Affaires culturelles qui a consisté à faire l'inventaire des ateliers d'artisans de 1977 à 1978 montre qu'une tradition longtemps maintenue vivante peut, sous l'effet de la perte de ses porteurs ou de l'absence d'encouragement à la poursuite de la pratique, perdre une vivacité qui avait su traverser les ans, malgré l'industrialisation. D'où la nécessité de faire, outre une reconnaissance des savoirs et savoir-faire, une réactualisation des données d'inventaire pour redéfinir ou ajuster les mesures d'encouragement au porteur, à sa pratique et au réseau qui l'enveloppe.

Aussi les outils proposés pour l'identification du contexte fonctionnel sont-ils de deux ordres. Les premiers visent le repérage des organismes et des personnes qui peuvent aider à réaliser le travail de reconnaissance et de valorisation des porteurs et de leurs pratiques dans leur propre lieu d'action (contexte fonctionnel); les seconds s'adressent plus spécifiquement au processus de suivi, idéalement basé sur un plan quinquennal.

3.3.3 Les outils

Reconnaissance des partenaires culturels

- Organismes spécialisés voués à la promotion du patrimoine vivant (ex. : Centre de valorisation du patrimoine vivant) et organismes de diffusion culturelle (ex. : Carrefour mondial de l'accordéon de Montmagny).

- [illegible]

- [illegible]

[illegible]

- [illegible]

- [illegible]

[illegible]

- [illegible]

[illegible]

- [illegible]

[illegible]

[illegible]

Ce premier pas dans les 3 niveaux d'abordée à de départ, ce sont des règles, ces principes culturelles traditionnelles communes par les services de matières, selon un mode de présentation qui servi à la fois de table de référence et d'outil de classification.

3.0 La grille synthèse de classification

Les classifications encyclopédiques dépendent toutes à un schématisme logique, compte tenu des types d'utilisation auxquels on les destine. Tantôt les principes se répartissent en groupements, tantôt on accroît à l'activité qui appelle la recherche que la classification.

Pour arrêter un choix, deux critères ont été retenus. Le premier concerne l'application à l'ensemble des principes, afin de savoir avec la volonté la Mission de considérer la personne valorisé dans sa globalité, la matière et l'immatériel dans chacun comme les deux faces d'une même réalité[1].

Le second critère est celui de l'opérationnalisation. Pour la méthodologie d'inventaire, la fin est de rendre applicable tant la recueil de valeurs, un moyen qui permette non moins à repérage de principes et de pratiques que la répartition selon les lieux. Il convient donc de retenir la classification la plus complète pour ce qui est de l'identification de principes visibles au patrimoine immatériel ainsi la mieux codifié et également la plus exhaustive d'une part répartition hiérarchique. À ce titre, la grille commune des Principes valorisés traditionnelle, ouvrage de Jean De Bergh et Hugh en collaboration avec Simone Dubois-Dauphin, est de loin la plus appropriée[2].

Cette grille est les objets intéressants, car pour fin de valorisation par l'analyse et l'interprétation. Elle applique à grille-type que l'on appelle grille globale. L'épreuve pour l'application au recueil de valeurs clé a été conduite au grille synthèse, sorte de grille qui dépasse qui n'en retient que les grandes divisions et catégories. Ce n'est qu'à partir des données recueillies que l'enquête que cette grille synthèse s'avérera à nouveau à l'un certain nombre de principes inconnus qui devront, pour fin de classement à la fois d'inventaire générale et inventaire partiel, se placer sous les grandes divisions et catégories, en respectant l'ordre et la codification établis dans la grille globale.

En résumé, la grille globale reste le cadre de référence obligatoire, tandis que la grille synthèse devient un outil de collecte et d'enregistrement très simple, facilement utilisable sur le terrain et qui a l'avantage de refléter, pour le classement, les particularités patrimoniales du milieu sur lequel porte l'enquête.

3.6.1 Outil

Grille synthèse pour la classification de données.

CHAMP COUTUMIER

1XXXX Pratiques coutumières

CHAMP PRAGMATIQUE

2XXXX Pratiques du corps

3XXXX Pratiques alimentaires

4XXXX Pratiques vestimentaires

5XXXX Pratiques techniques

CHAMP SYMBOLIQUE ET EXPRESSIF

6XXXX Pratiques ludiques et esthétiques

7XXXX Pratiques linguistiques

8XXXX Pratiques scientifiques

9XXXX Pratiques éthiques

À titre d'exemple, et pour montrer l'applicabilité de cette grille, imaginons que sont recensés en un même espace d'enquête le savoir-faire pour la technique de fabrication de tissus et les interdits (savoirs) relatifs à la confection de certains vêtements. En ayant la grille globale comme référence, la grille synthèse s'enrichit ainsi :

CHAMP PRAGMATIQUE

400000 Pratiques vestimentaires

440000 Confection de vêtements

440001 Fabrication de tissus

470000 Aspects symboliques : croyances, rituels, prescriptions et interdits.

Il est clair que l'opérationnalisation maximale de cette classification tient à son informatisation. L'*entrée confection de vêtements*, pour conserver le même exemple, peut faire apparaître des données complémentaires, telles filage (440002), tissage (440003), etc.

3.4.2 Utilisation complémentaire de la grille

Les données recueillies et classifiées, bien qu'indispensables à la connaissance de l'état du patrimoine immatériel, ne se prêtent pas toutes à des procédés identiques de valorisation. Dans un premier temps, il importe de retenir à l'intérieur de cette grille synthèse les savoirs et savoir-faire qui encouragent la participation directe des porteurs dans un cadre ouvert (par opposition à privé et intime), tels le conte, la chanson, la danse, la musique instrumentale, le savoir-faire technique pour les arts et métiers, les pratiques alimentaires de transformation, de conservation, de préparation de menus et recettes, la fabrication de boissons, l'astronomie traditionnelle, etc.

Quant aux pratiques de transmission privée qui se retrouvent incorporées à la grille de classification : hygiène personnelle, serments, rituels, pratiques culturelles, leur inventaire sera tout aussi important, mais dans un cadre de valorisation des porteurs elles ne peuvent être soumises aux mêmes moyens de diffusion. Le respect des traditions vivantes du cadre de vie privée et intime commande une mise à distance des interventions et oblige à recourir à des moyens médiatisés : enregistrement de témoignages, publications, constitution d'archives, etc.

Or, devant l'urgence d'agir due au retard accumulé dans la reconnaissance du caractère du patrimoine immatériel, les interventions de participation et de valorisation des porteurs dans un cadre ouvert et propre à la diffusion

devraient être primordialement retenues. Leur repérage et leur sélection peuvent s'effectuer plus aisément à l'aide de la grille de classification.

En outre, les actions de valorisation y gagneraient à se référer aux trois champs — coutumier, pragmatique, symbolique et expressif — afin d'éviter de privilégier certains secteurs de pratiques au détriment d'autres.

La grille, enfin, représente un bon outil de gestion pour le patrimoine immatériel de chacune des régions du Québec, comme le montre, ci-après, l'illustration des tableaux régionaux qui ont été également conçus de façon à respecter les trois champs précités.

Fig. 24 Le Carrefour mondial de l'accordéon de Montmagny : un événement propice à la valorisation des porteurs de traditions dans un cadre ouvert. Photo Louise Leblanc, 1992.

Fig. 25 Autre exemple de valorisation des porteurs de traditions : l'exposition «Savoirs et savoir-faire traditionnels» du ministère de la Culture présentée au Musée de l'Amérique française à l'automne 1993. Photo M. Bouliane, 1993.

Fig. 26 et 27 À Saint-Laurent de l'île d'Orléans le lancement de la «Guylaine», une chaloupe fabriquée par Ghislain Pouliot sur le site du Parc maritime, a donné lieu à une petite fête organisée par la municipalité. Une façon originale de valoriser le porteur.
Photo Louise Leblanc, 1992.

NOTES

1. Voir la bibliographie et surtout l'ouvrage de Jean Du Berger en collaboration avec Simone Dubois-Ouellet, *Pratiques culturelles traditionnelles*, Rapports et mémoires de recherche du Celat, 13, janvier 1989.

2. Jean Du Berger, *ibid.*, p. 17.

3. *Ibid.*, p. 37.

4. *Ibid.*, p. 39 et aussi la performance en tant qu'apprentissage à partir du schéma de Joyner, p. 41.

5. Jean Du Berger, «Le patrimoine vivant, le concept et l'action», *Annuel de l'ethnologie 1989*, p. 26.

6. *Le choix des régions, Document de consultation sur le développement des régions*, Québec, Gouvernement du Québec, 1983, 132 p.

7. Marc-Adélard Tremblay, *L'Identité québécoise en péril*, 1983 (particulièrement chapitre 2).

8. Sous la direction de Fernand Harvey, Chantier des histoires régionales, Institut québécois de recherche sur la culture.

9. Les classifications suivantes ont été étudiées :

> Paul Saintyves, *Manuel de Folklore*, Paris, Émile Nourry, 1936.
>
> Robert Bouthillier, *Les Arts et traditions populaires et le loisir : problématique et orientation*, 1987, p. 22-23.
>
> Jean Poirier et Paul Raybaut, *Archives orales des cultures traditionnelles, Guide ethnobiographique* [...], Nice, 1977.
>
> «Archives de folklore de l'Université Laval» in *L'Ethnologie au Québec*, ministère des Affaires culturelles, 1987, p. 32.
>
> Jean Du Berger avec la collaboration de Simone Dubois-Ouellet, *Pratiques culturelles* [...], 1988, p. 201-224.

10. Bernard Genest, «Patrimoine ethnologique : évolution du concept au ministère des Affaires culturelles», *Annuel de l'ethnologie 1989*, p. 21.

11. Voir Jean Du Berger, *Pratiques culturelles* [...], Grille des pratiques culturelles traditionnelles, p. 67-127 et grille abrégée, p. 201-224.

TROISIÈME PARTIE

PROTOCOLE DE COLLECTE

Cette dernière partie de la méthodologie d'inventaire est destinée à la collecte de pratiques reliées aux savoirs et savoir-faire et au recensement des porteurs de traditions. Le protocole de collecte comprend différents outils, la plupart déjà identifiés dans l'approche méthodologique; ils se répartissent de la façon suivante :

- un cahier de mission;
- une fiche diagnostic (pour la confection des tableaux régionaux);
- une liste d'indicateurs du patrimoine immatériel vivant;
- une grille de classification synthèse et globale;
- un registre des pratiques avec fiche d'inventaire des savoirs et savoir-faire.

4.1 Le cahier de mission

Le cahier de mission est un travail de planification pré-départ. Il présente dans un document d'approbation la définition du projet et constitue un résultat de la recherche préalable. Comme première étape d'un projet d'enquête et d'inventaire il doit refléter la démarche à entreprendre pour la familiarisation avec le contexte élargi, ceci par une approche documentaire adéquate (bibliographie sélective, repérage de dépôts d'archives, de fonds de collections). Idéalement, à partir d'une carte des régions administratives incluant les MRC, un découpage provisoire des régions culturelles, voire des sous-régions, devrait être tracé.

En somme, le cahier de mission vise à bien asseoir, avant l'arrivée sur le terrain, le protocole de collecte pour la région qui fait l'objet de l'enquête et le cheminement logique des activités à entreprendre :

- il clarifie le mandat reçu;
- il décrit la démarche adoptée par l'enquêteur;
- il indique les lieux d'intervention, les personnes-ressources pressenties pour mener à bien le travail de terrain;

- il détermine sous forme de calendrier d'activités l'organisation du temps;
- il établit les rôles de chacun des membres de l'équipe de travail, s'il y a lieu.

La table des matières standardisée du cahier de mission se lit comme suit :

Table des matières

1. Mandat
   1.1 Description du mandat
   1.2 Objectifs poursuivis
2. Méthodologie
   2.1 Documentation consultée
   2.2 Outils d'enquête et protocole de collecte
3. Plan de travail
4. Calendrier d'activités
5. Membres de l'équipe de recherche (s'il y a lieu)

4.1.1 Le mandat

De façon plus détaillée, le **mandat** reprend les grandes lignes du contrat de services professionnels qui lie le Ministère et le contractant ou le contractuant, c'est-à-dire les grands axes du devis présenté par l'employeur : contexte, problématique, exigences relatives à la réalisation et objectifs poursuivis.

4.1.2 La méthodologie

Habituellement présentée de façon succincte dans le devis du Ministère, la **méthodologie** décrite dans le cahier de mission doit expliciter son itinéraire, identifier les personnes-ressources à rencontrer, les porteurs de traditions déjà connus ou sélectionnés, la stratégie de recherche pour la reconnaissance d'autres porteurs et les outils préconisés (types d'enquêtes, schémas structurés ou libres, support mnémotechnique, matériel technique pour

enregistrement, photographie, etc.). Le *Guide d'enquête* créé produit par le Ministère fournit à cet égard un cadre de référence obligatoire pour l'établissement du protocole de collecte d'information.

4.1.3 Le plan de travail

Le plan de travail, de son côté, est présenté sous forme de tableau illustrant l'ensemble des activités à réaliser à l'intérieur du mandat. Il donne un aperçu du cheminement logique de ces activités. Il se prête à une lecture verticale pour déterminer la démarche, puis à une lecture horizontale pour le contenu de chacune des activités, soit les axes prioritaires, les moyens de contrôle (c'est-à-dire les indicateurs), les ressources documentaires et ou personnes-ressources et, enfin, les objectifs poursuivis pour chacune des activités.

À titre d'exemple, le présent travail, qui dans sa version première répondait à un mandat du Ministère quelque peu différent a fait l'objet d'un plan de travail détaillé dont voici la première partie (plan de travail complet à l'annexe 2).

[illegible]

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
4	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

3.1.3 Le calendrier d'activités

Également aux fins de calcul, le calendrier d'activités permet de placer dans le temps les activités à accomplir et d'établir le nombre de jours prévus pour leur réalisation. Il présente un échéancier à marquer subséquemment sur un calendrier qui offre une vision d'ensemble modifiable, dès le premier jour, à des contraintes échappant au cadre nouvellement engagé ou en tête (grève, vol du jour férié, l'absence prolongée de personnes-ressources, les fêtes régionales empêchant la disponibilité des informateurs ou des parcours de matériaux, bref, le calendrier d'activités permet d'évaluer le décalage du nombre dans le temps qui a été alloué et de proposer des correctifs pour mieux atteindre les objectifs visés : l'organisation du temps de travail.

Pour illustrer le contenu d'un calendrier d'activités, imaginons un mandat de 90 jours ouvrables, allant de la mi-juin à la fin août et dédié à la collecte de données sur les arrivées et envol-faire ainsi que sur les parcours de matériaux de la région de Québec. Un exemple de jours approximatifs pour chacune des activités pourrait être ainsi envisagé :

CALENDRIER D'ACTIVITÉS

		1	10	20	30	40	50	60
1- Rencontre d'ouverture avec le maître de la documentation	1							
2- Élection de personnes-ressources (aéroports, gares, ports, aires de stationnement)	3							
3- Méthodologie : outils d'enquête	2							
4- Test de terrain	1							
5- Collecte de data de terrain	3							
6- Dépouillement de data de terrain	1							
7- Rapport d'étape : cahier de terrain dûment rempli	15							
8- Collecte de photos et de vidéos	1							
9- Rapport de fin de mission	10							

Le calendrier d'activités doit conserver son caractère intratif, en aucun cas il ne structure de façon irrévocable l'organisation du temps. Son but est la recherche d'efficacité organisationnelle et non l'application de contraintes supplémentaires.

Enfin, les membres de l'équipe de recherche sont les personnes directement liées à l'une ou l'autre des activités énumérées au calendrier. Lorsque le mandat fait intervenir une équipe et non un seul contractant, on ajoute une rubrique «RESPONSABILITÉ» au plan de travail, en dernière colonne, afin d'y apposer les initiales du ou des responsables de chaque axe préétabli. La liste complète des membres de l'équipe et leur rôle précis dans les activités du mandat apparaissent ensuite à la dernière page du cahier de mission, comme l'indique la table des matières.

Le cahier de mission, comme on peut le constater, cerne l'ensemble du travail à accomplir; il encourage une planification rigoureuse des divers points inscrits au mandat et en allège, de la sorte, la réalisation.

6.2 La fiche diagnostic et le tableau régional du patrimoine immatériel

La fiche diagnostic proposée ici constitue un instrument de gestion des informations concernant l'encadrement culturel du site de l'enquête. Elle représente, pour l'enquêteur, un procédé simple de compilation des données essentielles à l'illustration du patrimoine vivant dans ce milieu.

Cette fiche, comme le montre le modèle qui suit, se divise en trois parties. La première identifie la région administrative ainsi que la ou les municipalités visitées lors de l'enquête; la seconde consigne le nombre de porteurs et de pratiques selon le classement de la grille synthèse; enfin, la troisième partie réservée à l'encadrement culturel fait état des organismes et initiatives locales voués à la valorisation du patrimoine.

FICHE DIAGNOSTIC

RÉGION ADMINISTRATIVE : MUNICIPALITÉ(S) : nom et localisation

Détails complémentaires (CE à la fin)

NOMBRE DE POSTULÉS		
NOMBRE DE PRATIQUES		
Champ coutumier		
pratiques coutumières		
Champ pragmatique		
pratiques du corps		
pratiques alimentaires		
pratiques vestimentaires		
pratiques techniques		
Champ symbolique et expressif		
pratiques ludiques et esthétiques		
pratiques langagières		
pratiques scientifiques		
pratiques éthiques		

ENGAGEMENT CULTUREL	
Organismes culturels	Noms et localisation
Archives locales ou régionales	
Centre d'interprétation	
Centre spécialisé	
Écomusée	
Musée	
Société d'histoire	
Société de généalogie	
Autre	
Initiatives régionales	
Concert	
Émission de radio, de télévision	
Exposition	
Festival	
Publication	
Soirée folklorique	
Spectacle	
Stage, atelier	
Veillée	

La fiche diagnostic a pour but d'alimenter en données un **tableau régional** qui, de son côté, constitue un instrument de gestion réservé au Ministère. Ce tableau synthétisera les résultats des enquêtes réalisées dans une même région. Au fil des années, l'ensemble des régions visitées offrira, par regroupement de tableaux, un véritable paysage culturel du Québec.

Il y aurait donc un tableau régional pour chacune des régions administratives du Québec, certains ayant un nombre variable de régions culturelles (voir annexe 1). Ce tableau consigne les *faits culturels*, l'*encadrement culturel*, le *plan de suivi*. Il est confectionné de façon à recueillir toutes les données des fiches diagnostic remplies dans une même région, qu'il s'agisse des porteurs, des pratiques classées selon la grille synthèse ou des organismes et initiatives qui assurent l'encadrement, cette fois, par région culturelle.

Le plan de suivi du tableau régional sert enfin de rappel pour une éventuelle actualisation des données; on y inscrit, à cet effet, l'année de confection du tableau, soit celle où un nombre suffisant de fiches diagnostic ou de données pertinentes a permis de caractériser une région donnée.

Il appartient donc à l'enquêteur de recueillir et de consigner sur la fiche toutes les informations qui permettent un bon diagnostic afin que le tableau régional dresse, subséquemment, un portrait réaliste des faits culturels et de l'encadrement qui les supporte. Pour faciliter la compréhension de l'interdépendance de ces deux outils, un tableau régional est présenté ci-après; la région de Québec sert ici d'illustration pour la répartition régionale (administrative, culturelle, MRC).

TABLEAU RÉGIONAL DU PATRIMOINE IMMATÉRIEL

FAITS CULTURELS	NOMBRE DE PORTEURS ET DE PRATIQUES										
	PORTEURS	CHAMP COUTUMIER	CHAMP PRAGMATIQUE					CHAMP SYMBOLIQUE ET EXPRESSIF			
Région adm. : QUÉBEC 03		Pratiques coutumières	Pratiques du corps	Pratiques alimentaires	Pratiques vestimentaires	Pratiques techniques		Pratiques ludiques et esthétiques	Pratiques linguistiques	Pratiques scientifiques	Pratiques éthiques
Région cult. : CHARLEVOIX MRC : Charlevoix : Charlevoix-Est											
Région cult. : PORTNEUF MRC : Portneuf : La Jacques-Cartier											
Région cult. : CÔTE-DE-BEAUPRÉ MRC : La Côte-de-Beaupré : L'Île-d'Orléans											
Région cult. : QUÉBEC MÉTROPOLITAIN CUQ											

ENCADREMENT CULTUREL	NOMBRE D'ORGANISMES ET D'INITIATIVES		
	Région culturelle CHARLEVOIX	Région culturelle PORTNEUF	Région culturelle QUÉBEC MÉTRO.
Organismes culturels : Centre spécialisé Musée et écomusée Société d'histoire Société de généalogie Centre d'interprétation Archives locales ou régionales Autre			
Initiatives régionales : Festival Exposition Spectacle, concert Veillée, soirée folklorique Émission de radio, de télévision Publication Stage, atelier			
PLAN DE SUIVI	**AN 1: 199...**		

4.3 La liste d'indicateurs du patrimoine immatériel à caractère vivant

Les indicateurs, comme l'indique le cadre théorique, balisent l'étendue du champ du patrimoine immatériel vivant. Aussi la liste sert-elle à résoudre certains problèmes de sélection de pratiques chevauchant le système dynamique authentique et le système dynamique modifié. Elle peut être schématisée comme suit à titre d'aide-mémoire :

- authenticité
- contexte élargi
- contexte fonctionnel
- contexte immédiat
- contexte naturel
- contexte social
- continuité
- dynamique sociale
- espace social
- fonction
- groupe d'appartenance
- performance
- porteur de traditions
- reconnaissance
- système dynamique

4.4 La grille de classification synthèse et globale

La grille synthèse est l'outil de classification des données et constitue, avec le registre des pratiques et sa fiche d'inventaire, le plus important moyen de consignation immédiate des résultats d'enquête. Rappelons qu'elle regroupe les trois grands champs :

CHAMP COUTUMIER

CHAMP PRAGMATIQUE

CHAMP SYMBOLIQUE ET EXPRESSIF

La grille de classification globale demeure le cadre de référence obligé pour le classement à l'intérieur de la grille synthèse. Associée à la liste d'indicateurs, elle facilite le repérage de pratiques moins spontanément identifiables et suggère, pour la plupart d'entre elles, les liens complémentaires à effectuer entre les trois champs.

4.5 Le registre des pratiques culturelles

Le registre des pratiques répond aux objectifs de reconnaissance et de valorisation. Composé d'une fiche d'inventaire, d'un dossier photographique et d'une carte topographique à 1/50 000 pour la localisation des porteurs, il regroupe les éléments nécessaires à l'inventaire des savoirs, des savoir-faire et de leurs agents transmetteurs. Il tient compte des principales caractéristiques de l'aspect vivant et dynamique de ces pratiques ainsi que des productions qui en résultent. La fiche d'inventaire de ce registre contient une série de rubriques qui forment des blocs distincts d'informations répartis de la façon suivante :

BLOC PORTEUR

- biographie
- formation
- contexte élargi (socio-historique)

BLOC DES PRATIQUES

- champ des pratiques
- descriptif
- contenu
  - savoir-faire
  - savoir

BLOC FONCTIONNEL

- transmission
- performance
- fonction sociale

BLOC RECONNAISSANCE

- diffusion
- mode de valorisation
- témoignage

BLOC SUPPORT

- matériel technique et d'archives

BLOC DE SUIVI

- rapport d'entrevue
- plan de suivi

La fiche d'inventaire est remplie par l'enquêteur avec discrétion, de préférence après les rencontres, afin d'éviter tout rappel avec le questionnaire fermé. Elle sert à codifier les pratiques recensées et les données concernant le porteur : modes d'apprentissage, de transmission, de diffusion. L'enchaînement des blocs d'informations a été conçu selon une logique d'intervention entre enquêteur et porteur dans le but de faciliter la transcription des données recueillies. Pour cette raison, la fiche peut également servir de guide dans l'élaboration d'un schéma d'entrevue; en aucun cas, cependant, elle ne doit le remplacer.

La codification des pratiques recensées se fait, tel que cela a déjà été indiqué, avec la grille de Jean Du Berger. Le feuillet d'instructions accompagnant la fiche (voir annexe 3) en facilite la transposition en plus d'apporter des indications précises sur la façon de remplir chacun des blocs et sur la marche à suivre lorsqu'une pratique contient à la fois un savoir et un savoir-faire. Il importe de retenir, en pareil cas, qu'une **dominante** doit être dégagée puisque la fiche d'inventaire, de façon générale, ne s'applique qu'à une seule pratique comme le montre la fiche témoin présentée intégralement dans les pages qui suivent.

4.5.1

FICHE D'INVENTAIRE

1. BIOGRAPHIE

Nom(s) usuel(s) _____ _____

Prénom(s) _____

Nom à la naissance _____

Adresse _____ Ville _____

Code postal _____ Téléphone ( ) _____

Lieu de naissance _____ Date de naissance: *jour* ____ *mois* ____ *année* ____

État civil: *marié(e)* ☐ *veuf/veuve* ☐ *célibataire* ☐ *religieux(se)* ☐

Nom du conjoint ou de la conjointe _____

Enfants (nombre) _____

Nom du père _____ _____

Nom de la mère (à la naissance) _____

Déplacements/déménagements _____

2. FORMATION

Scolaire: Primaire oui ☐ non ☐ préciser _____

Secondaire oui ☐ non ☐ préciser _____

Autre niveau ☐ préciser _____

Apprentissage hors institution _____ Début (année) _____ Lieu _____

Métier(s) ou profession(s) _____ Début (année) _____ Lieu _____

3. CONTEXTE ÉLARGI

Région administrative: *numéro* (____) Nom _____

Région culturelle _____ MRC _____

Municipalité _____ *village/paroisse* _____

Coordonnées géographiques: *longitude* _____ *latitude* _____

Particularités/caractéristiques du milieu _____

4. CHAMP DES PRATIQUES

4.1 CHAMP COUTUMIER

	sous-division	nom générique
Pratiques coutumières		

4.2 CHAMP PRAGMATIQUE

	sous-division	nom générique
Pratiques du corps		
Pratiques alimentaires		
Pratiques vestimentaires		
Pratiques techniques		

4.3 CHAMP SYMBOLIQUE ET EXPRESSIF

	sous-division	nom générique
Pratiques ludiques/esthétiques		
Pratiques linguistiques		
Pratiques scientifiques		
Pratiques éthiques		

4.4 TYPE DE PRATIQUE

numéro	nom spécifique

5. DESCRIPTIF

5.1 SAVOIR-FAIRE

5.1.1 IDENTIFICATION

Produit/production ou action produite *(ex.: couture de la plantation du maïs)*

Genre *(ex.: petit point ou point de croix pour tapisserie à l'aiguille)*

5.1.2 PRODUCTION: FABRICATION/CONSTRUCTION D'UN OBJET

Facture domestique artisanale proto-industrielle autre
Patron/modèle
Variante
Origine/provenance

5.1.3 PRODUCTION: SANS RÉALISATION D'OBJET

Genre s'il y a lieu
Mode d'action traditionnel traditionnel actualisé autre
Modèle ou influence
Figures déterminantes *(ex.: danse)*
Expressions ou manifestations déterminantes *(ex.: art du guérisseur)*

Variante
Origine/provenance
Autre

5.2 SAVOIR

5.2.1 IDENTIFICATION

Forme langagière exprimée (*conte, légende, mythe, dicton, etc.*) .....

Genre (s'il y a lieu) ..... Titre .....

Thème .....

Forme musicale exprimée vocale (*ex. : chanson*) ou instrumentale (*ex. : arrangement pour instruments*)

.....

Genre (s'il y a lieu) ..... Titre .....

Thème .....

Forme de savoir sur les usages (*scientifique, religieux, thérapeutique, etc.*) .....

Particularité (s'il y a lieu) .....

6. CONTENU

6.1 SAVOIR-FAIRE

6.1.1 RÉPERTOIRE OU INVENTAIRE DE TECHNIQUES

Description

1 ☐ familial
2 ☐ local
3 ☐ régional
4 ☐ national
5 ☐ extra-national
6 ☐ avec emprunt (catalogue, radio, etc.)
7 ☐ expériences diverses accumulées
8 ☐ autre

6.3.2 MODE D'EXÉCUTION OU TECHNIQUE

Description

1 ☐ *d'arrangement (ex. : musical)*
2 ☐ *de préparation*
3 ☐ *de confection*
4 ☐ *de fabrication/construction*
5 ☐ *d'assemblage ou agencement*
6 ☐ *de transformation*
7 ☐ *de conservation*
8 ☐ *d'application (ex. : au procédé)*
9 ☐ *d'entretien*
10 ☐ *agricole ou d'élevage*
11 ☐ *d'acquisition (chasse, cueillette)*
12 ☐ *d'exploitation (forestière, minière, etc.)*
13 ☐ *de danse*
14 ☐ *kinésique*
15 ☐ *thérapeutique*
16 ☐ *sportive*
17 ☐ *de prestidigitation*
18 ☐ *d'imposition des mains*
19 ☐ *d'observation météorologique*
20 ☐ *d'observation scientifique*
21 ☐ *autre*

6.3.3 COMPOSANTE MATÉRIELLE DU PRODUIT OU DE LA PRODUCTION

1 ☐ *unique*
2 ☐ *multiple*
3 ☐ *autre*

Description

6.5.4 OUTILLAGE, INSTRUMENT OU ÉQUIPEMENT UTILISÉ

1 ☐ objet domestique
2 ☐ artisanal traditionnel
3 ☐ artisanal non traditionnel
4 ☐ industriel
5 ☐ autre

Description

6.5.5 TYPE DE MATÉRIAU OU DE PRODUIT

1 ☐ naturel
2 ☐ artificiel
3 ☐ mixte
4 ☐ inconnu
5 ☐ autre

Description

6.5.6 ORGANISATION OU AGENCEMENT

1 ☐ agencement de figures
2 ☐ agencement de formes
3 ☐ menu
4 ☐ recette
5 ☐ mélange de produits naturels
6 ☐ mélange de produits synthétiques
7 ☐ mélange de produits mixtes
8 ☐ ordonnancement d'opérations, d'étapes, de séquences (ex. : couture)
9 ☐ autre

Description

6.5.7 DÉCORATION/ORNEMENTATION

1 ☐ parure (par ajout ou retrait)
2 ☐ motif
3 ☐ monochrome
4 ☐ polychrome
5 ☐ sans ajout de couleur
6 ☐ trompe l'œil
7 ☐ autre

Description

6.1.6 [illegible]

Observations

1. ☐ [illegible]
2. ☐ [illegible]
3. ☐ [illegible]
4. ☐ [illegible]
5. ☐ [illegible]
6. ☐ [illegible]

6.1.7 [illegible]

Observations

1. ☐ [illegible]
2. ☐ [illegible]
3. ☐ [illegible]
4. ☐ [illegible]
5. ☐ [illegible]
6. ☐ [illegible]
7. ☐ [illegible]
8. ☐ [illegible]
9. ☐ [illegible]
10. ☐ [illegible]
11. ☐ [illegible]

6.1.8 [illegible]

Observations

1. ☐ [illegible]
2. ☐ [illegible]
3. ☐ [illegible]
4. ☐ [illegible]
5. ☐ [illegible]
6. ☐ [illegible]
7. ☐ [illegible]
8. ☐ [illegible]
9. ☐ [illegible]

6.1.11 ASPECT SYMBOLIQUE

1 ☐ croyance
2 ☐ interdit
3 ☐ prescription
4 ☐ autre

Description:

6.1.12 USAGE COURANT

1 ☐ domestique
2 ☐ de travail
3 ☐ de loisir
4 ☐ religieux
5 ☐ artistique
6 ☐ festif
7 ☐ scientifique
8 ☐ thérapeutique
9 ☐ autre

Description:

6.2 SAVOIR

6.2.1 RÉPERTOIRE

Description:

1 ☐ familial
2 ☐ local
3 ☐ régional
4 ☐ national
5 ☐ extra-national
6 ☐ avec emprunt (catalogue, radio, etc.)
7 ☐ expériences diverses accumulées
8 ☐ autre

6.2.2 FORMULE

Description:

1 ☐ langagière
2 ☐ imprécatoire
3 ☐ incantatoire
4 ☐ magique
5 ☐ de guérison
6 ☐ autre

6.2.3 CADRE CÉRÉMONIEL

Description:

1 ☐ d'introduction ou d'ouverture
2 ☐ de fin ou conclusion
3 ☐ coutumier
4 ☐ esthétique
5 ☐ ludique
6 ☐ de recueillement ou concentration
7 ☐ religieux
8 ☐ autre

6.2.4 PROCÉDÉ MNÉMONIQUE OU RÉPÉTITIF

1 ☐ à réciter
2 ☐ à répéter
3 ☐ à répondre
4 ☐ à compléter
5 ☐ autre

Description:

6.2.5 FORME MUSICALE *

1 ☐ jodler
2 ☐ siffler
3 ☐ turluter
4 ☐ imitation d'instruments
5 ☐ autre

Description:

6.2.6 FORME (OU PRATIQUE) RITUELLE

1 ☐ de naissance
2 ☐ d'initiation
3 ☐ de mort
4 ☐ de mariage
5 ☐ de magie
6 ☐ de sorcellerie
7 ☐ de vie quotidienne
8 ☐ religieuse
9 ☐ saisonnière
10 ☐ de contestation (ex.: charivari, défilé)
11 ☐ autre

Description:

6.2.7 FORME D'INTERPRÉTATION OU DE DIVINATION

1 ☐ rêve
2 ☐ récit
3 ☐ prédiction
4 ☐ astronomie
5 ☐ astrologie
6 ☐ météorologie
7 ☐ autre

Description:

* Même si elles contiennent un savoir-faire, les formes musicales de type vocal sont plus fréquemment classées dans les savoirs.

6.2.8 RÈGLE, CODE OU CONVENTION

Description:

1 ☐ coutumier
2 ☐ esthétique
3 ☐ éthique
4 ☐ expressif
5 ☐ kinésique
6 ☐ langagier
7 ☐ ludique
8 ☐ poétique
9 ☐ de guérison
10 ☐ de sélection en fonction de l'auditoire
11 ☐ de type de pratique
12 ☐ d'utilisation de l'espace
13 ☐ autre

6.2.9 UTILISATION COURANTE

Description:

1 ☐ d'animation
2 ☐ de divertissement
3 ☐ de guérison
4 ☐ d'instruction/initiation
5 ☐ de prédiction
6 ☐ de recueillement
7 ☐ autre

6.2.10 ASPECT SYMBOLIQUE

Description:

1 ☐ croyance
2 ☐ interdit
3 ☐ prescription
4 ☐ autre

7. CONTEXTE FONCTIONNEL

7.1 TRANSMISSION

7.1.1 TYPE DE FORMATION

1 ☐ autodidacte
2 ☐ contact direct
3 ☐ contact mi-direct (par personne interposée)
4 ☐ contact médiatisé (radio, disque)
5 ☐ autre

Description:

7.1.2 MILIEU DE FORMATION

1 ☐ cellule familiale
2 ☐ boutique/atelier
3 ☐ voisinage
4 ☐ institution
5 ☐ cercle ou centre de loisirs
6 ☐ autre

Description:

7.1.3 DURÉE DE LA FORMATION

1 ☐ un jour
2 ☐ quelques jours
3 ☐ un mois
4 ☐ plusieurs mois
5 ☐ un an
6 ☐ plusieurs années
7 ☐ autre

Description:

7.1.4 TYPE (OU MODE) DE TRANSMISSION

1 ☐ orale
2 ☐ modèle/patron
3 ☐ exécution répétée
4 ☐ démonstration
5 ☐ par délégation
6 ☐ autre

Description:

7.1.5 PROLONGEMENT (ACTUEL) DE LA TRANSMISSION

1 ☐ à un parent
2 ☐ à un voisin
3 ☐ à un membre du groupe
4 ☐ personne hors groupe
5 ☐ élève
6 ☐ autre

Description:

7.1.6 MODE D'ACTION DE LA PRATIQUE

1 ☐ continu
2 ☐ cyclique ou saisonnier
3 ☐ courte interruption (dans le temps)
4 ☐ longue interruption (dans le temps)
5 ☐ autre

Description:

7.1.7 LIEU DE LA TRANSMISSION

1 ☐ maison
2 ☐ école
3 ☐ atelier/boutique
4 ☐ salle paroissiale
5 ☐ centre de loisirs ou d'artisanat
6 ☐ autre

Description:

7.2 PERFORMANCE (Actualisation de la compétence traditionnelle)

7.2.1 DYNAMIQUE DE LA PERFORMANCE

1 ☐ création originale
2 ☐ avec adaptation technique
3 ☐ avec emprunt
4 ☐ avec réactualisation
5 ☐ avec changements occasionnels (contexte inhabituel)
6 ☐ autre

Description:

7.2.2 DYNAMIQUE DU PERFORMANT (dans le geste ou la parole)

1 ☐ hésitant
2 ☐ entraînant
3 ☐ interaction avec groupe
4 ☐ autre

Description:

7.2.3 COMPOSITION DU GROUPE

1 ☐ adultes (M)
2 ☐ adultes (F)
3 ☐ adolescents
4 ☐ adolescentes
5 ☐ enfants (M)
6 ☐ enfants (F)
7 ☐ mixte

Description:

7.2.4 DYNAMIQUE DU GROUPE

1 ☐ participative
2 ☐ mi-participative
3 ☐ passive attentive
4 ☐ passive non attentive
5 ☐ autre

Description:

7.2.5 TEMPS, DURÉE DE LA PERFORMANCE

1 ☐ 0-15 minutes
2 ☐ 15-30 minutes
3 ☐ 30-60 minutes
4 ☐ 1 à 2 heures
5 ☐ 1/2 journée
6 ☐ 1 journée
7 ☐ plusieurs jours
8 ☐ autre

Description:

7.2.6 LIEU D'EXPRESSION DE LA PERFORMANCE
(si différent du lieu de transmission/acquisition)

1 ☐ maison
2 ☐ école
3 ☐ atelier/boutique
4 ☐ salle paroissiale
5 ☐ centre de loisirs
6 ☐ organisme ou institution
(ex.: centre d'interprétation)
7 ☐ festival
8 ☐ autre

Description:

7.3 FONCTION SOCIALE

7.3.1 RÔLE DU PERFORMANT ET DE SA PRATIQUE

1 ☐ identitaire et culturel
2 ☐ de renforcement du groupe
3 ☐ d'actualisation des savoirs ou savoir-faire
4 ☐ de médiateur
5 ☐ autre

Description:

8. RECONNAISSANCE

8.1 DIFFUSION

8.1.1 ÉTENDUE DE LA DIFFUSION

1 ☐ famille
2 ☐ voisinage
3 ☐ région
4 ☐ hors région
5 ☐ pays
6 ☐ hors pays

Description:

8.1.2 MODE DE VALORISATION

1 ☐ atelier ouvert
2 ☐ stage de formation
3 ☐ enseignement formel
4 ☐ spectacle
5 ☐ veillée
6 ☐ exposition
7 ☐ concours
8 ☐ autre

Description:

8.1.3 TÉMOIGNAGE

1 ☐ verbal du porteur
2 ☐ verbal de la famille
3 ☐ verbal du groupe
4 ☐ témoignage radio
5 ☐ témoignage télévision
6 ☐ compte rendu écrit
7 ☐ autre

Description:

9. SUPPORT

9.1 MATÉRIEL TECHNIQUE ET D'ARCHIVES

1 ☐ photographie
2 ☐ vidéo
3 ☐ diapositive
4 ☐ film
5 ☐ enregistrement sonore
6 ☐ archives
7 ☐ collection
8 ☐ autre

9.2 NOMBRE

9.3 NUMÉRO

9.4 REPÉRAGE PAR MÉTRAGE

9.5 AUTRE

10. RAPPORT D'ENTREVUE ET PLAN DE SUIVI

10.1 DATE DE L'ENTREVUE

Jour	Mois	Année

10.2 NUMÉRO DE L'ENTREVUE

10.3 NOM DE L'ENQUÊTEUR

10.4 TYPE D'ENQUÊTE

10.5 ACTIONS PRIORITAIRES (oil y a lieu)

10.6 COMMENTAIRES OU OBSERVATIONS

DOSSIER PHOTOGRAPHIQUE

Certificat : _____

Nom(s) : _____

Prénom(s) : _____

Nom à la naissance : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : ( ) _____

Auteur de la photographie : _____

Lieu photographié : _____

Date : _____

Détails du contenu : _____

_____

_____

Numéro de l'entrevue : _____

[illegible]

Conclusion

Fig. 28 Protéger le patrimoine immatériel, c'est aussi encourager l'archive, ici la jeune Louise Métivier, d'Inverness. Photo Louise Lefebvre, 1992.

BIBLIOGRAPHIE

Livres et articles

Anonyme. «L'UNESCO et la protection du folklore», *Le Courrier*, avril 1985, 38e année, p. 27.

Barbu Zev. «Popular culture : A sociological approach» in Bigsby, C.W.E. (éd.), *Approaches to Popular Culture*, Ohio, Bowling Green University Popular Press, 1976, p. 39-68.

Bouvier, Jean-Claude et al. *Tradition orale et identité culturelle, problèmes et méthodes*, Paris, CNRS, 1980, 136 p.

Charle, Christophe. «Région et conscience régionale en France», *Identité. Actes de la recherche en sciences sociales* 35, novembre 1980, p. 37-43.

Chevalier, Denis et Alain Morel. «Identité culturelle et appartenance régionale», *Terrain n° 5, Identité régionale et appartenance régionale*, octobre 1985, p. 3-6.

De Certeau, Michel. «Une culture très ordinaire», *Esprit*, 10, octobre 1978, p. 3-24.

Du Berger, Jean. «Le patrimoine vivant, le concept et l'action», *Annuel de l'ethnologie 1989*, Société québécoise des ethnologues, *Ethnologie*, 13, 2 juin 1990, p. 23-43.

Du Berger, Jean, avec la collaboration de Simone Dubois-Ouellet, *Pratiques culturelles traditionnelles*, Québec, Rapports et Mémoires de recherche du CIlat, 13, janvier 1989, 238 p.

Dugas, Clermont. «Région et régionalisation au Québec depuis Raoul Blanchard», *Cahiers de géographie du Québec* (particulièrement «Région d'appartenance et d'aménagement»), p. 189-201.

L'ethnologie au Québec, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1987, 64 p.

Genest, Bernard. «Patrimoine ethnologique : évolution du concept au ministère des Affaires culturelles», *Annuel de l'ethnologie 1989*, Société québécoise des ethnologues, *Ethnologie*, 13, 2 juin 1990, p. 11-22.

Guilbert, Jean Paul. «Pour que vive le folklore», *Le Courrier*, 38e année, avril 1985, p. 23-24.

Lemmis, H. Ormond. *Cultural Conservation. The Protection of Cultural Heritage in the United States*, Washington, Library of Congress, 1983, 123 p.

Pelen, Jean-Noël. «Le pays d'Arles : sentiments d'appartenance et représentation de l'identité», *Terrain n°5, Identité régionale et appartenance régionale*, octobre 1985, p. 37-46.

Tremblay, Marc-Adélard. *L'Identité québécoise en péril*, Sainte-Foy, Les Éditions Saint-Yves, 1983 (particulièrement chapitre 2, «Culture globale et cultures régionales au Québec : le processus de régionalisation des patrons culturels»).

Études, rapports et documents de travail

Bulletin du Centre de valorisation du patrimoine vivant, 1, septembre 1990, 12 p.

Bouthillier, Robert. *Les Arts et traditions populaires et le loisir : Problématique et orientation*, Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1987, 37 p.

Le Choix des régions, Document de consultation sur le développement des régions, Québec, Gouvernement du Québec, 1983, 132 p.

Chronologie sélective de l'action du gouvernement du Canada en matière de patrimoine, document de travail, Communications Canada et Environnement Canada, Colloque sur *Le patrimoine dans les années 1990*, Edmonton, Alberta, 25-27 octobre 1990, 6 p.

Conférence générale de l'UNESCO, vingt-cinquième session, Paris, 1989 et annexes.

Fabre, Daniel. «L'ethnologue et ses sources», *Terrain n°7*, octobre 1986, p. 3-12.

Genest, Bernard. «Vingt artistes traditionnels du Québec au Festival of American Folklife à Washington, D.C.», Québec, ministère des Affaires culturelles, février 1990, 16 p. et annexe.

Genest, Bernard et Gilbert Guérin. «L'aide gouvernementale à la mise en valeur de la culture traditionnelle aux États-Unis», Rapport de mission à Washington, 30 juin au 5 juillet 1987, Québec, ministère des Affaires culturelles, décembre 1987, 34 p.

Genest, Bernard, avec la participation de Jean Simard. «Énoncé de politique, Document synthèse portant sur le patrimoine ethnologique, Partie 1, État de la situation, Partie 2, Les Pistes d'action», Québec, ministère des Affaires culturelles, 1988, 30 p.

Guérin, Gilbert. «La culture traditionnelle au Québec : Reconnaissance et valorisation», Québec, ministère des Affaires culturelles, mai 1988, 9 p.

Guérin, Gilbert. «Rapport de mission au National Folk Festival à Lowell, Massachusetts, 28, 29 et 30 juillet 1989», Québec, ministère des Affaires culturelles, mars 1990, 13 p.

Guérin, Gilbert. «Participation exceptionnelle d'artistes traditionnels du Québec dans des événements culturels québécois, canadiens et américains», *Annuel de l'ethnologie 1989*, Société québécoise des ethnologues, *Ethnologie*, 13, 2 juin 1990, p. 65-73.

Laurin, Camille, *Livre blanc, La politique québécoise du développement culturel, 2, Les trois dimensions d'une politique : genres de vie, création, éducation*. Québec, Gouvernement du Québec, 1978, p. 387.

Labrie, Vivian. «La tradition orale ou l'art de transmettre», *Practising the Arts in Canada/La pratique des arts au Canada, Thèmes canadiens*, XII, 1989, p. 159-173.

L'Allier, Jean-Paul. *Pour l'évolution de la politique culturelle au Québec*, Livre vert, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1976, 258 p.

Mayrand, Pierre. «L'écomusée à la défense des patrimoines vivants», texte inédit, s.d., 15 p.

Ministère des Affaires culturelles. «Un appui de 124 000 $ aux arts traditionnels et au patrimoine vivant», Québec, MAC, Communiqué G. Guérin, 4 p.

Musée des arts et traditions populaires. *L'Homme et son corps dans la société traditionnelle*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication, 1978, 145 p.

Le Patrimoine culturel, une affaire de société, Québec, ministère des Affaires culturelles, avril 1989, 81 p.

Le Patrimoine dans les années 1990. Vers une stratégie du gouvernement du Canada. Rapport sommaire, Edmonton, Alberta, 25-27 octobre 1990, 32 p.

Poirier, Jean et Paul Raybaut. *Guide ethnobiographique «Provence orientale»*, Archives orales des cultures traditionnelles, Université de Nice, 1977, 19 p.

Roberge, Martine et Bernard Genest (dir.). *Guide d'enquête orale*, Québec, Direction des communications, ministère des Affaires culturelles, 1991, 262 p.

Simard, Jean. «Expériences étrangères et stratégies nouvelles pour le patrimoine ethnologique», Québec, février 1988, 39 p.

«Sondage préliminaire sur les questions patrimoniales relevant du gouvernement fédéral». Compilé par le Réseau canadien du patrimoine, Héritage Canada, pour le colloque *Le patrimoine des années 1990*, Edmonton, Alberta, 25-27 octobre 1990, 5 p.